

L'édition scientifique française en sciences sociales et humaines

Une étude réalisée par le GFII pour le TGE Adonis
Avec l'appui de M.V. Etudes et Conseil

Volume 2
L'économie de l'édition française de recherche en SHS
Version finale

22 octobre 2009

Sommaire

Les analyses et commentaires développés dans cette étude n'engagent que leurs auteurs et non les organismes consultés ou représentés au sein du comité de pilotage.....	2
Remerciements.....	3
0 – Périmètre de l'étude et définition.....	4
1 – Le marché français des ressources documentaires en SHS.....	6
1.1 – Estimation du marché institutionnel des ressources documentaires en Lettres et Sciences Humaines et Sociales.....	6
1.2 – Dynamique d'évolution des dépenses documentaires en SHS.....	12
1.3 – Ventilation des dépenses documentaires SHS par type de ressource.....	13
1.4 – Ressources d'origine française et d'origine étrangère.....	15
1.5 – Les ressources documentaires numériques.....	21
3 – L'édition française en SHS : une approche économique de l'offre.....	23
3.1 – Les chiffres d'affaires.....	23
3.2 – Ventilation du chiffre d'affaires par type de produit.....	24
3.3 – Ventilation du chiffre d'affaires par type de marché.....	26
3.4 – La rentabilité de l'édition SHS.....	27
3.5 – Faiblesse et érosion des tirages, faiblesse des prix de vente.....	29
3.6 – Les aides publiques à l'édition SHS.....	31
3.7 – Coûts de production	37
3.8 – Focus : les presses des établissements d'enseignement supérieur.....	39
4 – Outils bibliométriques de référence.....	44
5 – Comparaisons internationales.....	46
5.1 – Comparaison des tarifs d'abonnement.....	46
5.2 – Comparaison par types d'éditeurs.....	47
5.3 – Les revues SHS internationales et le numérique.....	48

Les analyses et commentaires développés dans cette étude n'engagent que leurs auteurs et non les organismes consultés ou représentés au sein du comité de pilotage.

Remerciements

Le GFII remercie très chaleureusement l'ensemble des acteurs du secteur qui ont collaboré à cette étude, pour leur disponibilité et leur réactivité, et notamment :

- Les agences d'abonnements, EBSCO, Lavoisier, Prenax et Swets qui ont répondu à notre enquête sur les agences d'abonnement
- Les chercheurs et responsables de laboratoires ayant répondu à l'enquête sur les revues
- Les éditeurs ayant répondu à l'enquête sur les maisons d'édition,
- Les experts qui se sont prêtés au jeu des interviews, en nous offrant des analyses stimulantes,
- Le comité de pilotage qui, par ses précieuses remarques, a permis d'enrichir les travaux et d'approfondir les analyses.
 - Ghislaine Chartron, Professeur, Chaire d'Ingénierie documentaire, Directrice de l'INTD-CNAM,
 - Michèle Dassa, Chargée de mission auprès du Directeur général pour le département SHS, CNRS,
 - Marc Minon, Directeur, Cairn
 - François Gèze, Président-Directeur général, Editions la Découverte, SNE
 - Benoît Habert, Directeur adjoint, TGE Adonis
 - Marie-Dominique Heusse, Administrateur, ADBU
 - Yannick Maignien, Directeur, TGE Adonis
 - Hervé Renard, Observatoire de l'économie du livre (DLL-CNL).

Le GFII tient à remercier également pour leur aide très concrète, sans laquelle certains volets de l'étude n'auraient pu être documentés :

- EBSCO, pour sa mise à disposition de la base EBSCO Host,
- Elsevier, pour la mise à disposition de la base Scopus,
- La SOFIA, pour la mise à disposition des statistiques issues de son système d'information,
- La sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique pour les données de l'ESGBU,
- Thomson Reuters, pour la mise à disposition de la base ISI Web of Knowledge,
- NecPlus pour les comparaisons internationales,
- L'ADBU, l'ADBS, le SNE et Revues.org qui ont diffusé l'annonce des différentes enquêtes.

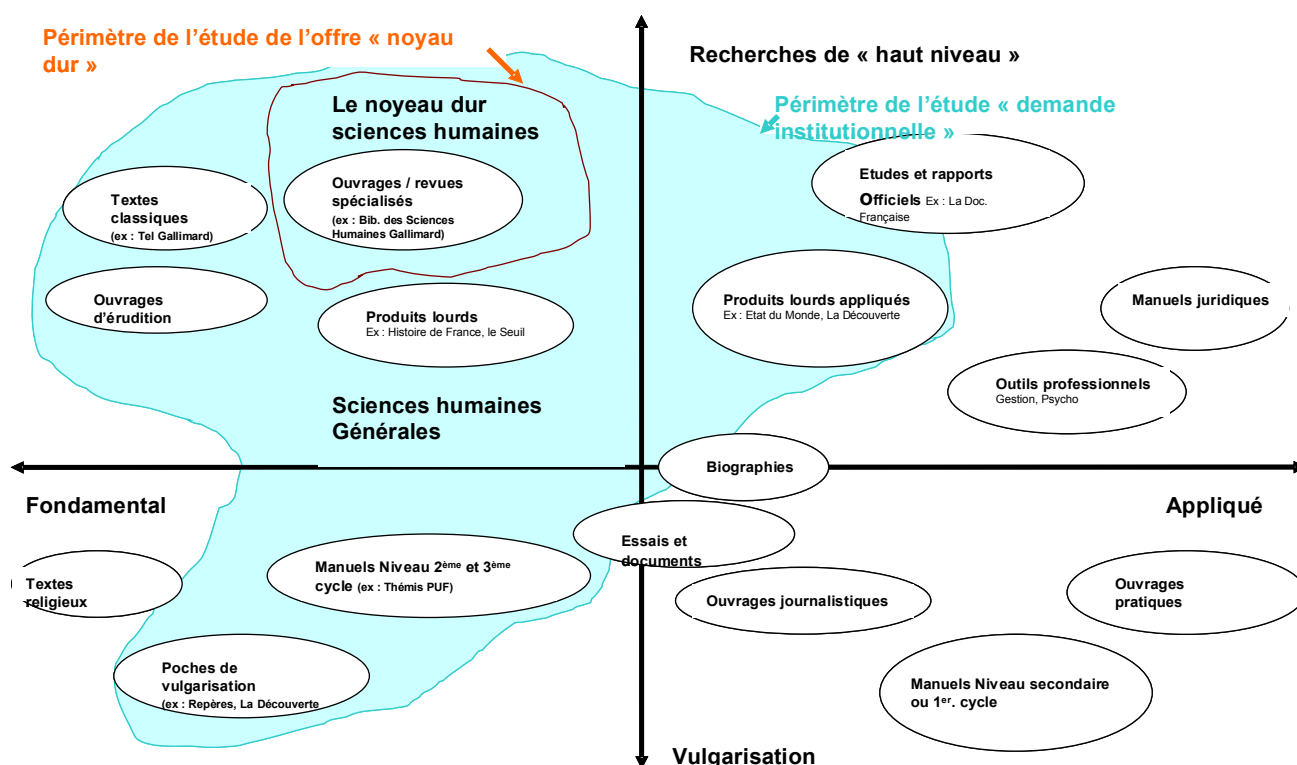
0 – Périmètre de l'étude et définition

Comme il est d'usage dans les études de quantification économique d'un secteur, il est nécessaire en préalable au travail d'estimation de préciser aussi finement que possible le périmètre de l'étude. Nous reprenons ici les définitions et périmètres proposés par une étude¹ menée en 1989 par Marc Minon et le BIPE pour le compte du Syndicat National de l'Édition (SNE), de la Direction du Livre et de la Lecture (DLL) du ministère de la Culture, enfin du ministère de la Recherche. La distinction faite dans cette étude entre le « noyau dur » de l'édition en SHS² et l'édition SHS générale reste pertinente. De plus cet alignement sur les définitions et périmètres de l'étude réalisée en 1989 permettra quelques comparaisons à 20 ans de distance entre les résultats des deux études.

Le secteur de l'édition SHS peut être défini de deux manières :

- au sens strict (« le noyau dur » ou édition de recherche) : c'est-à-dire essentiellement des livres et revues spécialisés, **expression d'un travail de recherche original et d'une production nouvelle du savoir, exigeant du lecteur une connaissance préalable de la discipline dans laquelle l'ouvrage s'inscrit** ;
- au sens large : comprenant au-delà des livres spécialisés, les textes classiques, les produits lourds, les ouvrages de vulgarisation et à public large, quel que soit le format : format standard ou format de poche.

Rapportée aux différents types de produits de l'édition SHS, cette distinction peut être illustrée par le diagramme suivant, repris dans l'étude de Marc Minon de 1989



¹ L'état de l'édition, en sciences humaines et sociales, in Cahiers de l'économie du Livre, N°4, décembre 1990, Editions du Cercle de la librairie.

² Dans tout ce qui suit l'abréviation « SHS » recouvre les lettres, les humanités, ainsi que les sciences humaines et sociales stricto-sensu.

Sur ce diagramme sont différenciés les deux périmètres de référence pour notre étude :

- le périmètre apparaissant sur fond bleuté est celui de la première partie du présent tableau économique, à savoir la quantification de la demande en ressources documentaires SHS. Y sont comptabilisées les ressources documentaires achetées par les différentes institutions (universités, EPST, grands établissements) financées sur fonds publics et intervenant dans le champ de la recherche en SHS. Y figurent non seulement les revues et ouvrages de recherche stricto sensu, mais aussi tous les types de ressources documentaires.
- le périmètre apparaissant sur fond hachuré correspond à l'édition de recherche proprement dite (ou « noyau dur » dans la terminologie de l'étude de 1989). Il recouvre aussi bien l'édition de revues que l'édition d'ouvrages. C'est sur ce périmètre plus restreint que portera dans la deuxième partie de ce tableau économique, l'évaluation du chiffre d'affaires des éditeurs SHS. Ce « noyau dur » sera cependant contextualisé en le rapportant aux données sur l'édition SHS générale fournies par les statistiques du Syndicat National de l'Edition (SNE).

1 – Le marché français des ressources documentaires en SHS

1.1 – Estimation du marché institutionnel des ressources documentaires en Lettres et Sciences Humaines et Sociales

La taille globale du marché français des ressources documentaires en SHS a été estimée dans ce qui suit à partir de plusieurs sources complémentaires :

- ✓ les statistiques annuelles de la sous-direction des bibliothèques universitaires (ESGBU, Enquête Statistique Générale des BU),
- ✓ une enquête exhaustive par questionnaire auprès des agences d'abonnements³,
- ✓ une enquête par questionnaire auprès des bibliothèques universitaires (BU), auprès des directions IST des EPST, auprès des bibliothèques des grandes écoles⁴
- ✓ les réponses au questionnaire adressé à tous les éditeurs en SHS⁵,
- ✓ des entretiens directs avec des éditeurs⁶.

Les données corrigées ESGBU (cf. ci-après la note méthodologique) amènent à estimer à 37,2 millions les dépenses des BU et SCD en ressources documentaires SHS, soit 35% des dépenses documentaires (106 M€⁷) des universités tous types confondus.

Si l'on ajoute à ce « cœur de marché » que constituent les BU et SCD,

- les achats de ressources documentaires SHS des EPST (estimés à 2 535 000 euros⁸),
- les achats de ressources documentaires des « grands établissements⁹ » (dont les chiffres sont renseignés dans l'ESGBU et des grandes écoles, estimés au total à 5,5 millions d'euros)¹⁰,

³ Les quatre principales agences opérant sur le marché français ont répondu à l'enquête (Ebsco, Swets Information Services, Lavoisier Abonnements, Prenax) et représentent, avec un chiffre d'affaires cumulés de 239 M€, environ 90% des achats de ressources documentaires médiés par les agences.

⁴ L'enquête auprès des BU a permis de recueillir 12 questionnaires, celle auprès des EPST 10 questionnaires, celle auprès des grandes écoles, 13 questionnaires. Si les questionnaires ainsi collectés ne constituent pas un échantillon suffisant et représentatif pour construire sur cette base des statistiques, cette enquête par questionnaire fournit des indications qualitatives intéressantes, auxquelles on se référera dans la suite de cette analyse.

⁵ Voir Annexes.

⁶ Presses de Sciences Po, PUF, NecPlus, Presses universitaires de Lyon, Éditions La Découverte, Editions Lavoisier

⁷ En données ESGBU corrigées d'un facteur de +18% pour tenir compte des achats diffus hors BU-SCD. Dans l'ESGBU la dépense documentaire totale des BU et SCD est de 90 M€ (voir note méthodologique ci-après).

⁸ On connaît les effectifs de chercheurs et assimilés en SHS dans les EPST (2535), le montant global des achats de ressources documentaires SHS dans les EPST est calculé sur cette base et en faisant l'hypothèse d'une dépense moyenne annuelle en ressources documentaires de 1000 €.

⁹ Ecoles Normales Supérieures, Instituts, Collège de France, etc.

¹⁰ Le marché des grandes écoles a été estimé à partir des réponses reçues à notre enquête. Sont concernées essentiellement ici les grandes écoles de commerce pour des achats de ressources en sciences économiques et droit.

on peut considérer que *le marché institutionnel des ressources documentaires SHS est en France de l'ordre de 45,2 millions d'euros.*

Tableau 1 - le marché institutionnel français des ressources documentaires en SHS

Sources utilisées pour élaborer ce tableau :

- Données 2007, valeur monétaires en euros (source ESGBU),
- Enquête auprès des agences d'abonnement,
- Enquête auprès des Grands établissements et grandes écoles,
- Enquête et entretiens auprès des éditeurs.

Données 2007, valeur monétaires en €, source : ESGBU	Dépense documentaire totale.	% par type de supports			% par type d'usage	
		dont Ouvrages	dont Périod.	dont Ressources électr.	Dépenses doc. pour la formation	Dépenses doc. pour la recherche
Univ. lettres et SHS	16 392 581	8 055 163	5 226 001	3 111 418	6 087 106	10 305 476
% horizontal	100%	49%	32%	19%	37%	63%
Univ. Droit, science éco.	8 337 250	2 935 622	3 521 459	1 880 170	4 505 911	3 831 339
% horizontal	100%	35%	42%	23%	54%	46%
Universités multidisciplinaires :	12 433 809	4 123 578	5 230 469	3 079 762	5 324 228	7 109 582
% horizontal	100%	33%	42%	25%	43%	57%
Total dep. doc. SHS des universités	37 163 641	15 114 363	13 977 929	8 071 349	15 917 244	21 246 397
% horizontal	100%	40%	38%	22%	43%	57%
Grands Etablissements et grandes écoles	5 460 000					3 549 000
						65%
Achats des EPST	2 535 000					2 535 000
						100%
Total marché institutionnel	45 158 641					27 330 397

Note méthodologique : l'évaluation de la demande en ressources documentaires SHS

La MISTRD (mission de l'information scientifique et du réseau documentaire) nous a communiqué le 21 avril 2009 les données issues de l'ESGBU réalisée en 2008 et portant sur les données 2007. Pour les années antérieures, les données utiles à notre étude ont été consultées sur l'annuaire statistique en ligne des bibliothèques universitaires. (www.sup.adc.education.fr/asibu).

L'ESGBU 2007, par rapport aux années antérieures, introduit une innovation essentielle¹¹ : - les directions des bibliothèques étaient invitées pour la première fois (au niveau de leur budget total d'acquisition de ressources documentaires), à distinguer ce qui relevait du soutien aux activités de formation (dépenses documentaires liées à l'enseignement) de ce qui relevait du soutien aux activités de recherche (dépenses documentaires liées à la recherche).

Par ailleurs on relèvera que dans l'enquête ESGBU, et ce depuis 1998, les ressources électroniques sont identifiées en tant que telles (et ventilées entre trois types de ressources électroniques) et font l'objet comme pour les ouvrages et les périodiques d'une distinction entre « ressources documentaires françaises » et « ressources documentaires étrangères ».

L'ESGBU fournit d'autre part, par grand type d'établissements universitaires, outre la ventilation de la dépense documentaire par type de ressources, le nombre d'enseignants chercheurs affectés aux établissements universitaires d'un type donné et inscrits à la BU Il est donc possible à partir de ces données (mais pour les seules unités de recherche rattachées à une université), de calculer un ratio mesurant les achats de ressources documentaires par enseignant chercheur pour les différents types d'établissements .

De plus, l'ESGBU permet également de documenter les budgets d'achats documentaires des « Grands Etablissements ». L'ensemble de ces données est synthétisé dans le tableau 1 de la page précédente. Les données des agences d'abonnement permettent, mais pour les seuls achats de périodiques, de contrôler a posteriori la validité des estimations à partir d'ASIBU.

L'estimation du marché français des ressources documentaires SHS se fait en plusieurs étapes. Les données ESGBU permettent d'estimer avec précision les achats de ressources documentaires pour les universités à dominante « lettres et sciences sociales » d'une part, pour les universités à dominante « droit et sciences économiques » d'autre part. On retrouve ces chiffres dans la colonne 1 du tableau 1. Mais les universités ainsi cataloguées dans l'ESGBU ne représentent pas la totalité des achats de ressources documentaires SHS des BU, puisque d'autres universités multidisciplinaires (« *petites universités multidisciplinaires* », « *grandes universités multidisciplinaires* » selon la typologie ASIBU) achètent elles aussi des ressources documentaires SHS. En tenant compte d'un ratio « dépense documentaire par enseignant chercheur » différencié (cf. ci-dessous), on a estimé dans ce qui suit que 20% des dépenses documentaires des universités multidisciplinaires relevait du champ des lettres et SHS.

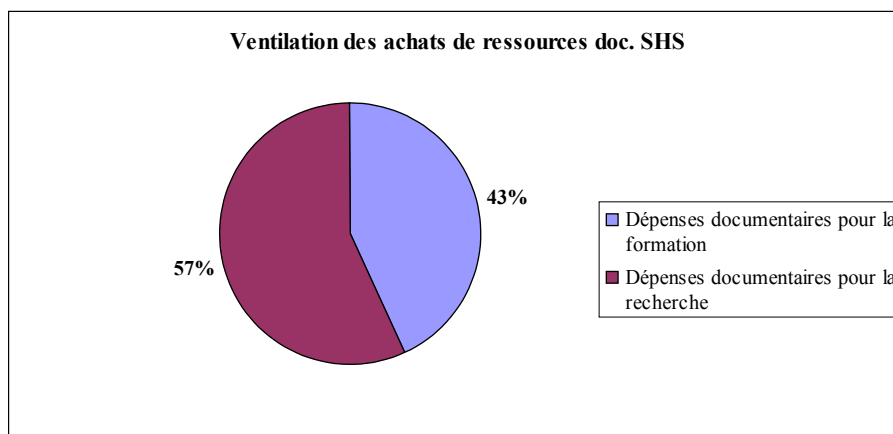
Les données ainsi documentées dans l'ESGBU sont ensuite « redressées » pour la raison suivante : dans le questionnaire adressé aux BU il était demandé à celles-ci d'indiquer si au sein de leur université étaient mobilisées des ressources documentaires autres que celles prises en charge par le budget de la BU ou du SCD. Il s'agit alors d'achats de ressources documentaires directement effectués par des laboratoires ou unités de recherche. A cette question toutes les BU indiquent qu'effectivement l'enquête ESGBU ne couvre pas ces achats diffus. Ceux-ci sont estimés par les répondants comme représentant entre 10 et 25% (voire supérieur à 25%) du budget documenté dans

¹¹ Ce qui signifie aussi qu'il ne peut y avoir de continuité des séries statistiques sur cet indicateur, non renseigné avant 2007

l'ESGBU. Pour tenir compte de ces achats diffus, les données ESGBU ont été corrigées à la hausse de 18 %.

Les données ESGBU 2007 permettent pour la première fois, sur la base des déclarations des bibliothèques, de distinguer plus précisément ce qui relève des achats documentaires intervenant en support des fonctions de formation, et ce qui relève des achats documentaires effectués en support des missions de recherche. Cette distinction est illustrée par la figure 2 ci-dessous.

Figure 1 :



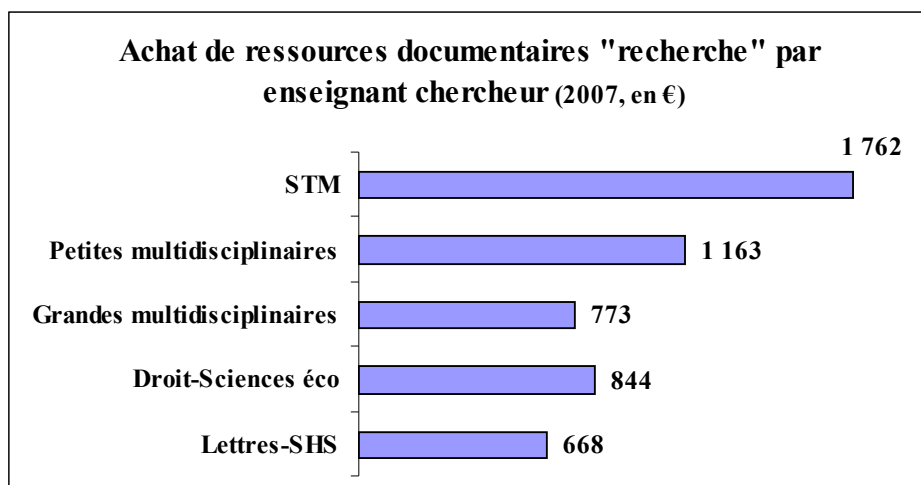
Source : Données ESGBU 2007

Selon les données de l'ESGBU 2007, **57% du budget d'achat de ressources documentaires SHS des universités intervient en support des missions de recherche (soit un peu plus de 21 millions d'euros, qui ne portent pas forcément sur des titres relevant de l'édition de recherche stricto-sensu, même s'ils sont acquis pour être mis à la disposition des chercheurs)**¹².

Cette double assise des dépenses documentaires sur le support aux activités de formation d'une part, sur le support aux activités de recherche d'autre part, rejoint un constat apparaissant très nettement lors de nos entretiens directs avec les plus grands éditeurs : l'économie de l'édition SHS n'est économiquement viable que si elle s'appuie sur ce double marché formation/recherche.

Un second constat qu'il convient de relever d'emblée est la forte variabilité du ratio « dépense documentaire par enseignant chercheur » au sein des différents types d'universités pris en compte dans l'enquête ESGBU. Ce ratio est rapporté dans le tableau 2 ci-dessous et illustré par la figure 3

¹² Cependant dans tout ce qui suit, on s'attachera à ventiler l'ensemble des dépenses en ressources documentaires SHS (et non les seules dépenses intervenant en support de la recherche) car les données ESGBU ne permettent pas une ventilation plus fine de ces dernières.

Figure 3 :

Source ESGBU, données 2007

Cette dépense en ressources documentaires « recherche » par enseignant chercheur est d'environ 668 € au sein des universités à dominante « lettres-SHS » soit 2,6 fois moins que la dépense documentaire par enseignant chercheur dans les universités à dominante « sciences, techniques et médical » (pour lequel on note un ratio pro capita de 1 762 €). La dépense en ressources documentaires par enseignant chercheur dans les universités à dominante « Droit, sciences économiques » s'affiche à 844 €, soit un ratio là aussi assez faible. Cette relative faiblesse de la dépense documentaire pro capita au sein des universités à dominante « Lettres et sciences humaines et sociales » et à dominante « Droit et sciences économiques » s'explique par de nombreux facteurs¹³. Il est cependant indéniable que le marché institutionnel des dépenses documentaires pour les secteurs lettres, SHS, droit, sciences économiques est structurellement limité par une dépense pro capita assez faible¹⁴.

Tableau 2 - Données ESGBU : dépenses « recherche » et dépenses « formation » par type d'université

Données ESGBU 2007 Valeurs monétaires en €	Dépenses documentaires totales	A : Dépenses documentaires pour la recherche	% des dépenses documentaires pour la recherche	B : Nombre d'enseignants chercheurs	Ratio pro capita A/B
Droit-Sciences éco	7 065 466	3 246 898	46,0%	3 847	844
Lettres-SHS	13 892 018	8 733 356	62,9%	13 080	668
STM	26 447 382	20 503 108	77,5%	11 633	1 762
Grandes multidisciplinaires	26 208 222	14 510 987	55,4%	18 762	773
Petites multidisciplinaires	12 108 602	7 398 356	61,1%	6 363	1 163
Dépenses doc. non ventilées	4 390 861				
Total	90 112 551	54 392 705	60,4%	53 685	1 013

Source ESGBU, données 2007

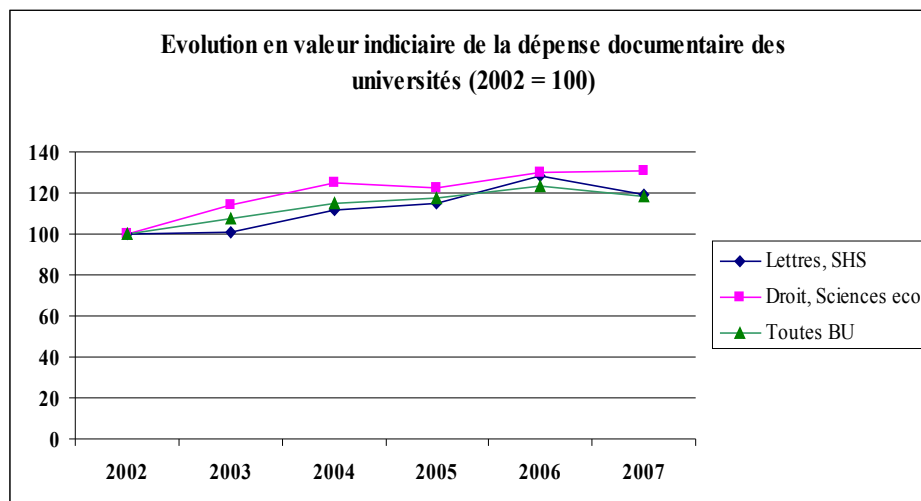
¹³ Les ressources documentaires - et tout particulièrement les périodiques – consommées dans les universités à dominante STM affichent notamment en général des prix unitaires plus élevés que ce que l'on constate dans le champ des SHS, la pénétration des ressources électroniques – dont les prix sont en général plus élevés – est moindre dans les universités ayant des départements SHS que dans les universités à dominante « sciences de l'univers, de la matière et de la vie ». Enfin on constate (cf. point 2) que pour les revues, les achats effectués par des universitaires à titre privé, non médiés par les SCD n'est pas négligeable.

¹⁴ Et qui serait plus faible encore si pour calculer ce ratio pro capita, on ajoutait les doctorants aux enseignants chercheurs : les doctorants relèvent bien à l'évidence des populations de chercheurs. On n'a pas tenté cette approche car il est plus difficile d'estimer sur une base homogène le nombre de doctorants.

1.2 – Dynamique d'évolution des dépenses documentaires en SHS

Il est possible en rapprochant les données ESGBU 2007 des séries antérieures (de 2002 à 2004) consultables sur ASIBU¹⁵, de retracer l'évolution sur 6 ans de la dépense documentaire des universités par type d'université.

Figure 4 :



Source : ESGBU

On constate que la courbe indiciaire des dépenses documentaires des bibliothèques à dominante « Lettres, SHS » est en phase avec l'évolution globale des dépenses documentaires tous types d'universités confondus. Les unes et les autres augmentent en six ans de 20%, très légèrement plus que l'inflation sur cette même période. Les dépenses documentaires des universités à dominante « Droit, sciences économiques » font par contre mieux que l'évolution générale : sur 6 ans ces dépenses augmentent de 31%.

Cette croissance modérée (en valeur indiciaire) porte toutefois sur l'ensemble des dépenses documentaires et ne permet pas de documenter d'éventuelles évolutions par type de ressources documentaires. Par exemple on ne sait pas si le développement des budgets affectés aux ressources électroniques ont "cannibalisé" les budgets d'achat de revues et/ou d'ouvrages.

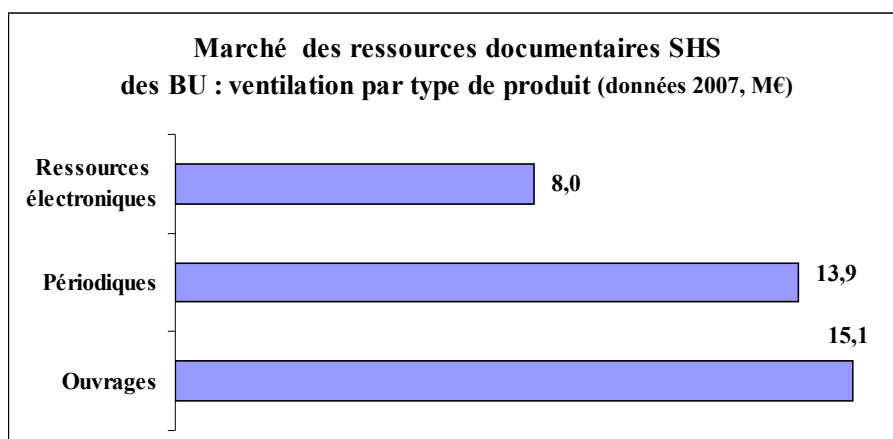
Les réponses à nos enquêtes par questionnaires confirment cette dynamique : les BU orientées SHS indiquent que leurs budgets d'achats de ressources documentaires sont stables (en fait variant dans une fourchette de + 0% à 3%, ce qui représente une stabilité en données corrigées de l'inflation, voire une légère érosion). Les grandes écoles et les EPST (pour ceux dont les budgets incluent des achats de ressources documentaires SHS) ont des budgets plus dynamiques puisque la croissance 2008 sur 2007 de la dépense documentaire est pour ces entités de 4%.

¹⁵ <http://www.sup.adc.education.fr/asibu/>

1.3 – Ventilation des dépenses documentaires SHS par type de ressource

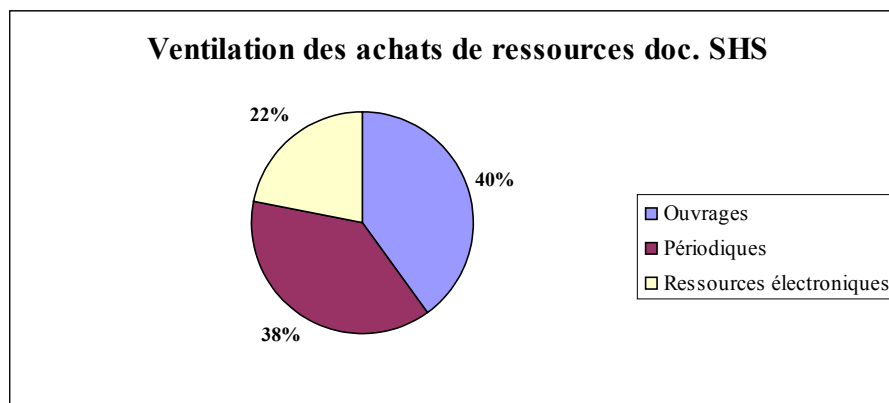
Il est possible grâce aux données ESGBU 2007 de ventiler la dépense documentaire SHS globale *des seules universités* par type de ressource¹⁶. Sur un marché total des ressources documentaires SHS en BU de 37,2 M €, les achats d'ouvrages avec 15,1 millions d'euros représentent 40 % du total ; les périodiques avec 13,9 millions d'euros représentent 38 % du total. *On notera que ces 13,9 millions d'achats de périodiques documentés dans l'ESGBU coïncident à 5% près avec les données recueillies par le GFII auprès des agences d'abonnement.* Les ressources électroniques avec 8,2 M € représentent 22 % du total (cf. figures 5 et 6 ci-dessous).

Figure 5 :



Source : ESGBU 2007

¹⁶ Cette ventilation par type de ressource est faite ici au niveau de la totalité des achats de ressources documentaires des BU-SCD et non au niveau des seules dépenses pour la recherche. Il est en effet impossible dans les données ESGBU de croiser ces deux approches.

Figure 6 :

Source : ESGBU 2007

Cette ventilation amène à formuler un constat important : *les ouvrages – et non les seuls périodiques – restent dans le champ des SHS un support de communication scientifique prépondérant*, beaucoup plus important que ce que l'on constate dans le secteur des « sciences dures » (à titre de comparaison on relèvera que les ouvrages ne représentent que 19,8% des dépenses documentaires des universités à dominante STM).

En toute hypothèse, cette importance des achats d'ouvrages oblige à prendre en compte ce type de produit (encore très majoritairement diffusé sur support imprimé) dans les scénarios d'évolution possible des ressources documentaires SHS. Ce qui ne va pas sans difficultés : toutes les sources documentaires disponibles pour illustrer un éventuel passage à un modèle économique « open access » sont focalisées sur les seuls périodiques.

On relève que les ressources électroniques représentent 22% des budgets globaux d'achat de ressources documentaires au sein des universités à dominante lettres, SHS, droit, sciences économiques (Voir tableau ci-dessous). Si ce chiffre est certes inférieur aux 35% de dépenses sur des ressources documentaires électroniques des universités à dominante STM, ces 22% sont cependant non négligeables : la pénétration des ressources documentaires électroniques au sein des BU à dominante lettres, SHS, droit, sciences économiques est d'ores et déjà une réalité tangible. Tout indique que cette part pourrait être considérablement plus importante si une offre pertinente de livres électroniques était proposée, notamment pour les collections de manuels (cf les travaux de la cellule e-book de Couperin). De ce point de vue, l'offre des éditeurs, et en particulier des éditeurs français, n'est pas en phase avec la demande des BU, importante, de ressources électroniques¹⁷.

¹⁷ Le développement d'une dimension « e-books » sur les plates-formes CAIRN et revues.org, actuellement en projet, pourrait à terme de 3ans modifier ce constat.

1.4 – Ressources d'origine française et d'origine étrangère

Il est possible à partir des données de l'ESGBU d'afficher pour les trois types de ressources documentaires prises en compte la ventilation entre ressources documentaires d'origine française et ressources documentaires d'origine étrangère¹⁸. Ces données sont synthétisées dans le tableau 3a et 3b ci-dessous, et les figures 7 à 13 :

Tableau 3a : Ventilation des achats de ressources documentaires SHS par type de ressources documentaires (données 2007, en €)

	Ouvrages	%
Lettres et SHS	8 055 163	
Droit, science éco.	2 935 622	
Univ. multidisciplinaires	4 123 578	
total 1	15 114 362	40%
	Périodiques	Périodiques
Lettres et SHS	5 226 004	
Droit, science éco.	3 521 459	
Univ. multidisciplinaires	5 230 469	
total 2	13 977 928	38%
	Ressources électron.	Ressources électron.
Lettres et SHS	3 411 418	
Droit, science éco.	1 880 170	
Univ. multidisciplinaires	3 079 762	
total 3	8 071 350	22%
Grand total	37 163 640	100%

Tableau 3b : Ventilation des achats de ressources documentaires SHS en ressources d'origine française et ressources d'origine étrangère (données 2007, en €)

¹⁸ Toutefois cette analyse croisant type de ressources documentaires et origine (française, étrangère) n'est possible que pour les dépenses documentaires des BU et SCD.

	Ouvrages	dont français	dont étrangers
Lettres et SHS	8 055 163	63%	37%
Droit, science éco.	2 935 622	81%	19%
Univ. multidisciplinaires	4 123 578	63%	37%
total 1	15 114 362	73%	27%
	Périodiques		
Lettres et SHS	5 226 001	38%	62%
Droit, science éco.	3 521 459	46%	54%
Univ. multidisciplinaires	5 230 469	39%	62%
total 2	13 977 928	40%	60%
	Ressources électron.		
Lettres et SHS	3 111 418	35%	65%
Droit, science éco.	1 880 170	60%	40%
Univ. multidisciplinaires	3 079 762	35%	65%
total 3	8 071 350	41%	59%
Grand total	37 163 640	51%	49%

Source : ESGBU, données retraitées pour tenir compte des achats diffus (cf. note méthodologique).

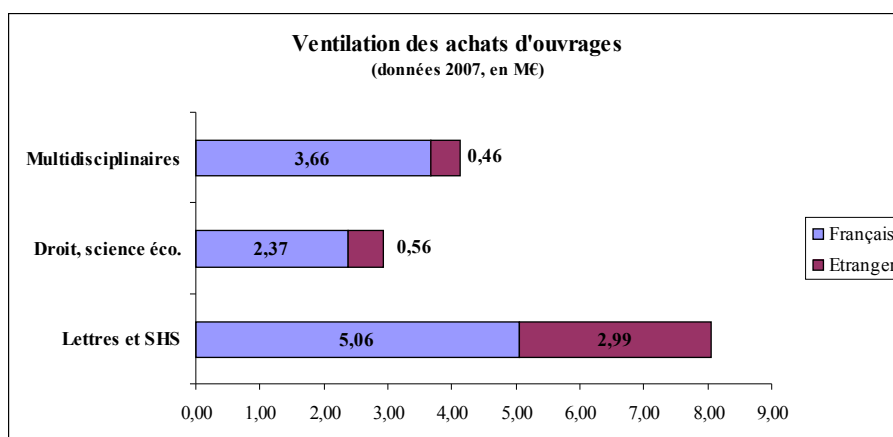
S'agissant des ouvrages¹⁹, on constate que pour les universités à dominante « Droit, sciences économiques », les achats d'ouvrages étrangers sont minoritaires avec 19% du marché total d'achat d'ouvrages. Cette limitation des achats d'ouvrages étrangers pour les filières « droit-science économiques » tient sans doute au poids spécifique des filières juridiques, dont l'horizon d'étude est plus étroitement focalisé sur le droit national.

Pour les universités à dominante « Lettres, SHS », la proportion d'ouvrages étrangers dans le total des achats d'ouvrages est double (37 %) et pèse près de 3 millions d'euros. Pour les filières SHS des universités multidisciplinaires, les achats d'ouvrages étrangers ne représenteraient que 11% des achats d'ouvrages²⁰.

Figure 7 :

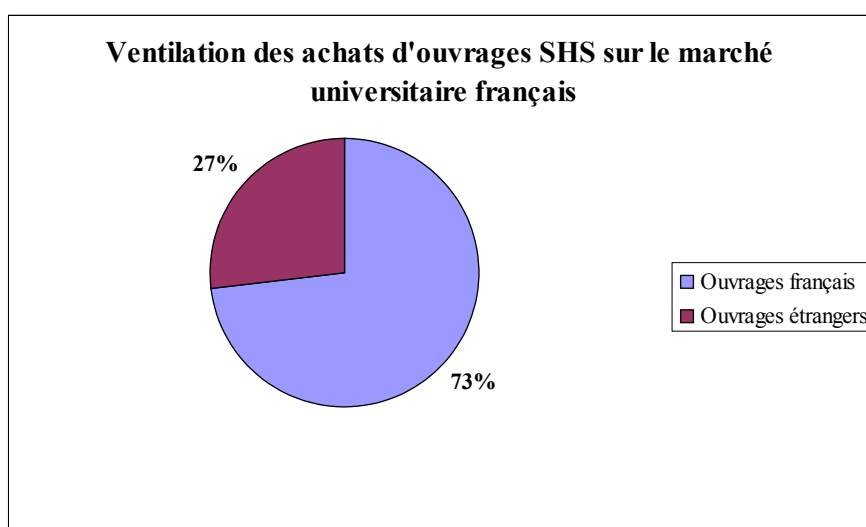
¹⁹ Dans la suite de ce commentaire on ne retiendra que les données ESGBU pour les universités « lettres et SHS » et « droit, sciences économiques ». Par convention, on a posé que la ventilation des ressources entre « ressources françaises » et « ressources d'origine étrangère » pour les universités multidisciplinaires suit la même répartition que les universités SHS.

²⁰ Les estimations relatives aux achats de ressources documentaires des universités multidisciplinaires (petites et grandes) sont cependant moins fiables, puisque l'enquête ESGBU ne documente pas spécifiquement les achats des filières SHS au sein des universités multidisciplinaires.



Source : ESGBU, données retraitées.

Figure 8 :

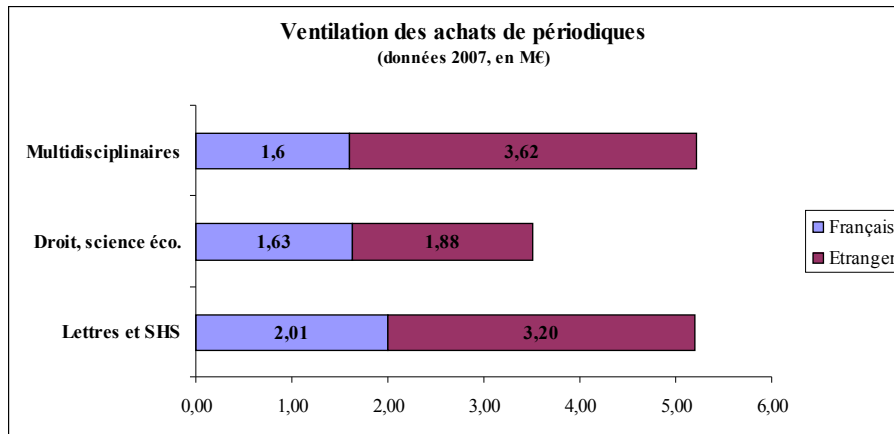


Source : ESGBU, données retraitées.

Même si, pour le compartiment « achat d'ouvrages », les ressources d'origine française prédominent (73 % du total « ouvrages »), les achats d'ouvrages étrangers dans les filières « lettres-SHS » sont loin d'être négligeables (27 % du total). Ce constat est nettement renforcé si l'on s'intéresse aux achats de périodiques.

S'agissant des achats de périodiques, les achats de périodiques étrangers prennent la première place : ils représentent 62% du budget « périodiques » au sein des universités à dominante « Lettres et SHS » ; 54% au sein des universités à dominante « Droit, sciences économiques » ; 69% au sein des universités multidisciplinaires. En valeur agrégée, pour les trois types d'universités, les achats de périodiques étrangers représentent 60% des achats de BU, les périodiques français représentant seulement 40% (cf. figures 9 et 10 ci-dessous)

Figure 9 :

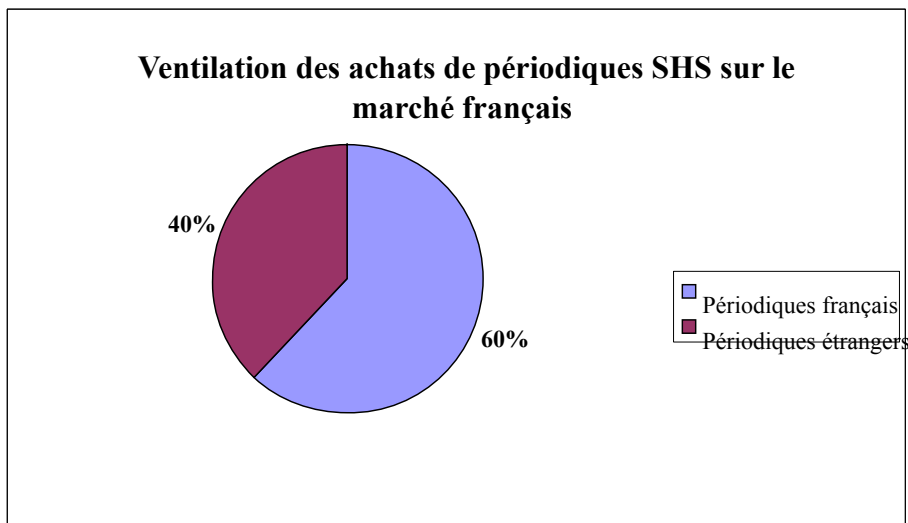


Source : ESGBU, données retraitées.

Cette prépondérance en valeur des périodiques étrangers s'explique sans doute en partie par le fait que les périodiques étrangers affichent généralement un prix d'abonnement unitaire plus élevé que celui des périodiques français (cf. chapitre « comparaisons internationales »)²¹.

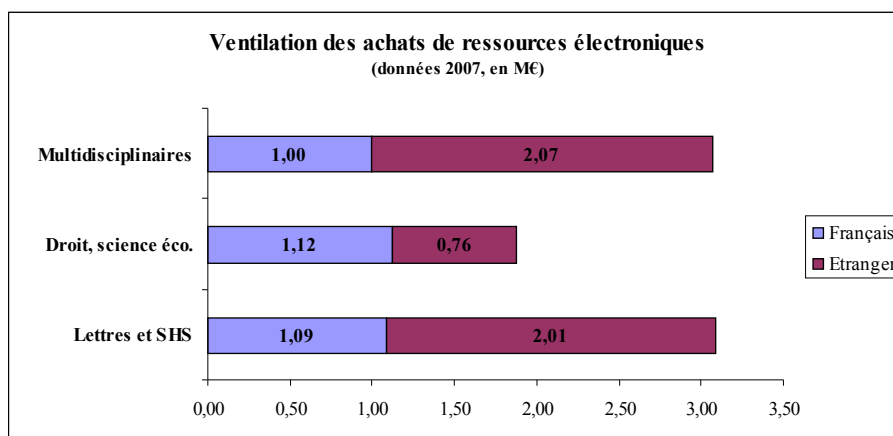
Il ne fait cependant pas de doute que ces chiffres illustrent une réelle ouverture sur les développements des SHS à l'international. Les achats de périodiques étrangers captent une partie importante et sans doute incompressible des budgets documentaires des universités.

²¹ Il ne nous a pas été possible à partir de la statistique ESGBU de corréler la valeur des achats de périodiques ou d'ouvrages, français et étrangers, et le nombre de titres correspondant.

Figure 10 :

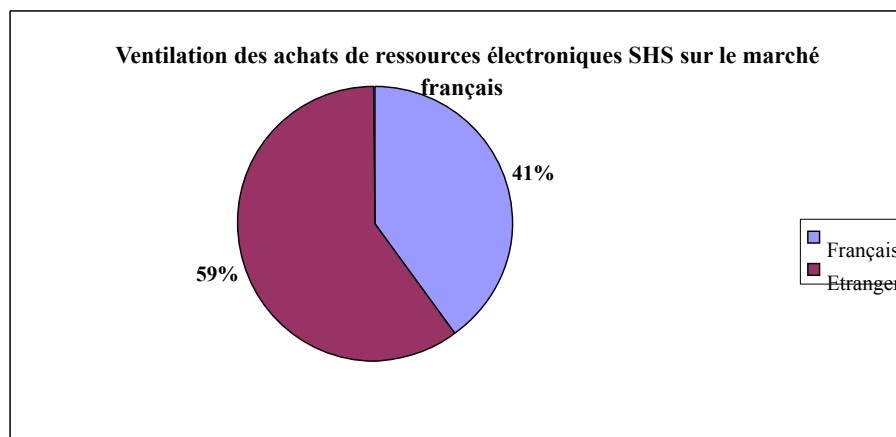
Source : ESGBU, données retraitées.

S'agissant des ressources électroniques, on relève de même l'importance des ressources documentaires proposées par des éditeurs étrangers. Pour les universités à dominante « Lettres, SHS » les ressources électroniques d'origine étrangère représentent 65% du total. La pénétration des ressources documentaires étrangères est moindre pour les universités à dominante « Droit, sciences économiques » : 40% du total des ressources électroniques. Pour les universités multidisciplinaires les ressources électroniques d'origine étrangère représentent 67% du total.

Figure 11 :

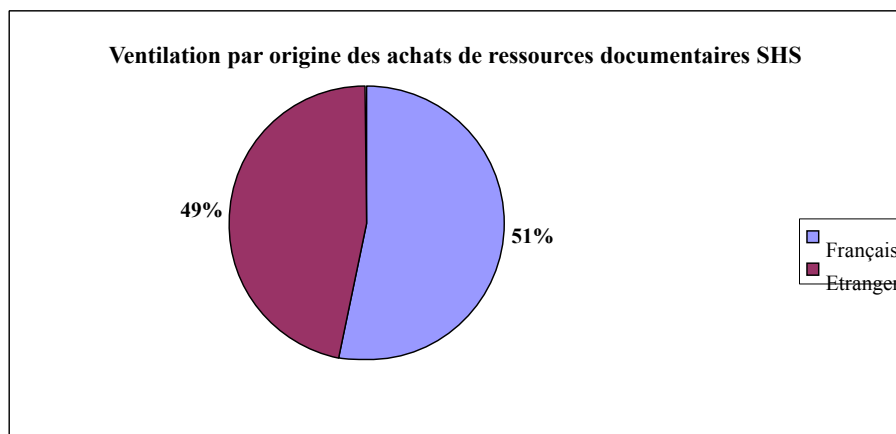
Source : ESGBU, données retraitées.

Si l'on s'intéresse à cette même répartition au niveau de l'ensemble des universités comptant des filières SHS (figure 12 ci-dessous) le poids relatif des ressources électroniques d'origine française et des ressources électroniques d'origine étrangère s'affiche dans un rapport 41% / 59%. Cette bonne pénétration des offres de ressources documentaires électroniques étrangères reflète la plus grande maturité de ces offres. A contrario, les offres en ressources électroniques françaises, à l'exception du bouquet Cairn.info sont encore trop peu nombreuses.

Figure 12 :

Source : ESGBU, données retraitées

Si l'on reprend l'ensemble de ces données pour calculer au niveau de l'ensemble des universités comprenant des filières SHS, le poids relatif des ressources documentaires d'origine française et des ressources documentaires d'origine étrangère s'affiche dans un rapport 51% / 49%.

Figure 13 :

Source : ESGBU, données retraitées.

Même si cette pénétration est moindre que ce que l'on pourrait constater s'agissant des ressources documentaires des universités à dominante STM, il faut relever que le marché universitaire des ressources documentaires SHS est pour une partie très significative (49%) servi par des éditeurs étrangers pour des produits et services non francophones. Il y a ici une dissymétrie évidente entre les « outputs » de la recherche SHS française dont la très grande majorité (90% environ, lire ci-dessous) est portée par des ouvrages et des périodiques français et les « input » de cette même recherche qui eux font une place significative aux ouvrages et surtout aux périodiques étrangers²².

²² Sur ce point il est utile de publier in extenso la remarque des responsables de l'ESGBU au sein de la MISTRD : « A noter que ces données sont assez peu fiables pour les ressources électroniques, et probablement remplies très diversement selon les établissements. Ainsi, CAIRN est une société belge, LexisNexis ou Masson ont été rachetées par Elsevier, Factiva est un produit de Thomson Reuters... Par ailleurs, la part des ouvrages étrangers dans les achats des BU est en réalité dramatiquement faible, en regard de la position de la France sur le marché scientifique mondial : cela signifie que les achats d'ouvrages servent prioritairement les besoins des étudiants, et que les chercheurs doivent acheter eux-mêmes la littérature étrangère spécialisée, qui n'est donc

Même s'il est difficile de le démontrer, on imagine que les bibliothécaires en charge des achats de ressources documentaires doivent effectuer des arbitrages entre achat de ressources françaises et achat de ressources étrangères, tout particulièrement pour les achats de périodiques ou de services en ligne, et que ces arbitrages ont pour conséquence de « favoriser » les ressources documentaires étrangères. Il est en effet probable que pour toutes les disciplines (sauf peut-être le droit) un certain nombre de ressources documentaires étrangères sont considérées par les bibliothèques et les chercheurs comme des « must have », par exemple parce qu'elles font référence au plan international dans la discipline considérée. La notion de ressources documentaires SHS « must have » est dans le contexte de la production éditoriale française beaucoup moins évidente à cerner si l'on fait abstraction de quelques revues prestigieuses. De plus les ressources documentaires étrangères affichent des prix unitaires beaucoup plus élevés : le prix moyen d'abonnement à une revue SHS des éditeurs étrangers (et tout particulièrement anglo-saxons) s'établit à 368 € alors que pour les revues SHS français le prix moyen de l'abonnement est inférieur à 60 €. La convergence de tous ces facteurs fait qu'au final le marché français des ressources documentaires SHS est à 49% servi par « l'importation ».

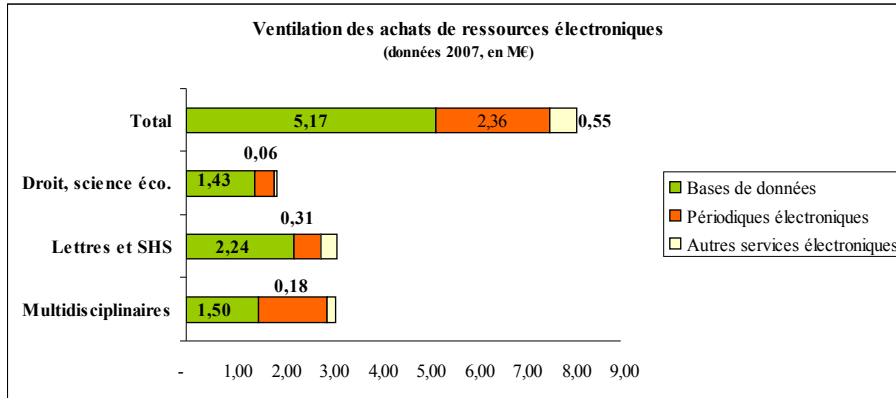
1.5 – Les ressources documentaires numériques

Dans la perspective de la présente étude, l'attention aux ressources documentaires numériques doit être une des clés de lecture de l'offre globale de ressources documentaires SHS.

On a déjà souligné ci-dessus (cf. figure 6) que les ressources électroniques représentaient, au sein des BU et SCD, 22% du total des budgets d'achats documentaires, soit un peu plus de 8 M€. L'enquête ESGBU 2007 analyse (toujours sur la base du déclaratif des bibliothécaires) les achats de ressources documentaires par typologie de produits. Les données ainsi recueillies sont illustrées dans la figure ci-dessous. Ces données semblent pointer vers le fait que les achats de ressources électroniques sont concentrés sur les bases de données, et non sur les périodiques électroniques²³. Dans les réponses à nos propres questionnaires, les répondants ne semblent pas se référer à une définition sans ambiguïté de la notion de « bases de données » qui selon les répondants peuvent être soit des bases de données stricto-sensu (Psychological Abstracts, Francis...) soit des bouquets de contenus en ligne (Cairn, JStor).

conservée pour l'avenir que dans les CADIST (où la proportion d'achats étrangers est plus importante). »

²³ les définitions utilisées par l'ESGBU sont reprises de ISO2789 et ISO11620. La notion de « base de donnée » est beaucoup plus large que celle de l'usage courant : Factiva est une base de données, les collections Champion (ou classiques Garnier) également), CAIRN et JStor sont prises en compte en tant que « revues électroniques ».

Figure 14 :

Source : ESGBU, données retraitées, pour le graphe et le tableau

Tableau 4 :

Type d'université	Total ressources documentaires électroniques SHS	Bases de données	Périodiques électroniques	Autres services électroniques
Multidisciplinaires	3 096 038	1 507 040	1 409 648	179 351
		49,7%	42,7%	7,5%
Lettres et SHS	3 111 418	2 237 927	561 039	312 452
		71,9%	18,0%	10,0%
Droit, science éco.	1 880 170	1 428 338	392 357	59 474
		76,0%	20,9%	3,2%
Total	8 071 750	5 173 305	2 363 044	551 277

3 – L'édition française en SHS : une approche économique de l'offre

3.1 – Les chiffres d'affaires

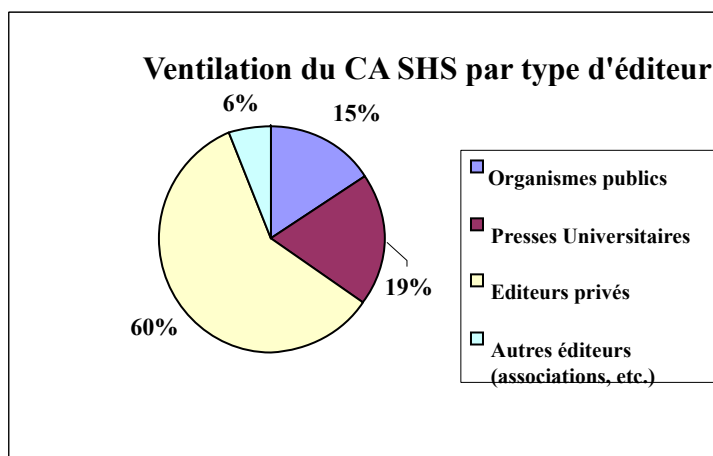
Les estimations relatives au chiffre d'affaires²⁴ de l'édition française de recherche en SHS sont synthétisées dans le tableau 5 ci-dessous et illustrées par la figure 15. Le chiffre d'affaires cumulé des différents types d'éditeurs français SHS serait de l'ordre de 27,2 millions d'euros pour le seul segment de marché « édition de recherche »²⁵.

Tableau 5 : Chiffre d'affaires des différents types d'éditeurs SHS (données 2007, en €)²⁶

Organismes publics (*) autres que presses universitaires	4 300 000	15%
Presses Universitaires	5 200 000	19%
Editeurs privés	16 200 000	60%
Autres éditeurs (associations, etc.)	1 500 000	6%
	27 200 000	100%

(*) CNRS, Documentation française, BPI, Cité nationale de l'immigration (CNI), INED, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), Institut National de prévention et d'éducation pour la santé (INPES)

Figure 15



²⁴ Note méthodologique. Les chiffres d'affaires pour chaque type d'éditeur ont fait l'objet d'une estimation à partir de différentes sources : rapport de la médiatrice de l'édition publique pour les organismes publics autres que presses universitaires ; rapport de la médiatrice et étude MESR pour les presses universitaires ; consultations des bases de données bilans pour les éditeurs commerciaux et évaluation à partir des catalogues et des entretiens de la part de l'édition de recherche, estimation à partir des réponses à l'enquête pour les autres éditeurs – qui sont le plus souvent des « microéditeurs » .

²⁵ Noyau dur de l'édition SHS pour reprendre la terminologie de l'étude op. cit. de 1989.

²⁶ Dans toute cette partie et en particulier le tableau suivant, on ne s'intéresse qu'au chiffre d'affaires et autres paramètres économiques de l'activité d'éditeur. L'économie de la diffusion n'est pas prise en compte ici. A l'instar des statistiques SNE, les chiffres d'affaires cités ici reflètent le compte d'exploitation des seuls éditeurs et ne sont pas exprimés en « prix public hors taxes » (PPHT).

Les éditeurs privés²⁷, avec 60% du total des recettes génèrent la majorité du chiffre d'affaires de ce segment de marché, soit environ 16,2 millions d'euros. On remarquera que la part relative des éditeurs privés dans le nombre de revues SHS publiées est de 34% des titres²⁸. La proportion est sans doute du même ordre si on évalue la part relative des éditeurs commerciaux dans le nombre d'ouvrages publiés (nouveau-tés). Les éditeurs commerciaux qui assurent en nombre de titres un tiers de la production, génèrent 60% du chiffre d'affaires. ***La capacité des éditeurs commerciaux à valoriser économiquement leur production apparaît donc nettement meilleure que celle des autres types d'éditeurs, et en particulier des éditeurs publics.***

Le chiffre d'affaires global net²⁹ des éditeurs français en sciences humaines et sociales générales (non limité à l'édition de recherche) a été estimé à 115 M€. Au sein de ce chiffre d'affaires l'édition de recherche³⁰ proprement dite représenterait 27,2 millions d'euros. Sur ces bases, le ratio entre "édition de recherche" (noyau dur) et le CA SHS "édition générale" ressort à 23,6 %. On relèvera que ce ratio est pratiquement égal à celui mis en évidence dans une étude économique approfondie du secteur de l'édition SHS conduite en 1989 par le Bipe (où ce ratio était de 23%). Il y aurait donc une stabilité, sur une longue période (20 ans), du poids relatif de l'édition de recherche au sein du CA de l'édition SHS en général.

Même si les éditeurs privés génèrent 60% des 27,2 millions d'euros de chiffre d'affaires réalisé par des éditeurs français en Lettres et SHS, il n'en demeure pas moins que les 40% restants du chiffre d'affaire sont réalisés par des éditeurs « publics » (près de 19% des revenus du secteur sont ainsi générés par les presses universitaires) : l'édition SHS est donc aujourd'hui une « économe mixte » où privé et public sont à la fois complémentaires et concurrents.

3.2 – Ventilation du chiffre d'affaires par type de produit

Le chiffre d'affaires du segment « **périodiques de recherche en SHS** » a été évalué par notre étude dans une fourchette de **12,4 à 13,8 M€**.

Le **CA net "ouvrages"** (édition de recherche) des éditeurs SHS français peut être estimé dans une fourchette de **11,2 à 14 M€**.

²⁷ On désignera par ce terme dans la suite du document les éditeurs opérant dans le cadre d'une société commerciale, à capitaux privés et à but lucratif.

²⁸ Analyse du corpus de revues SHS réalisé pour cette étude.

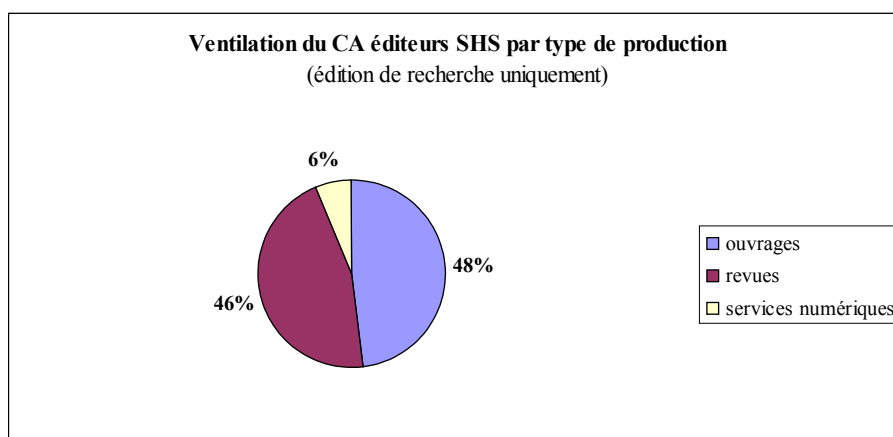
²⁹ Il ne s'agit pas ici d'une valorisation du marché au prix public de vente hors taxe, mais du chiffre d'affaires des éditeurs en prix de cession aux intermédiaires. La source de ces données est l'enquête annuelle de branche du SNE que nous avons retraitée en fonction de la définition du champ retenu dans cette étude (cf. note 31).

³⁰ On rappellera (cf. point 0 ci-dessus) que le secteur de l'édition SHS peut être défini de deux manières :

- au sens strict (« Le noyau dur » ou édition de recherche) : c'est-à-dire essentiellement **des livres et périodiques spécialisés, expression d'un travail de recherche original** et d'une production nouvelle du savoir, **exigeant du lecteur une connaissance préalable de la discipline** dans laquelle l'ouvrage s'inscrit ;
- au sens large : comprenant au-delà des livres et périodiques spécialisés, les textes classiques, les produits lourds, les ouvrages de vulgarisation et à public large, quel que soit le format : format standard ou format de poche

Si l'on exclut les bouquets de service en ligne destinés aux juristes, le CA des éditeurs français SHS **sur des produits électroniques peut être évalué à 1,5 M€** (valeur 2008). S'agissant de la seule édition de recherche (et non de l'édition SHS en général), la ventilation du CA net éditeurs par type de produit s'établit donc à 46% pour les périodiques, à 48% pour les ouvrages, à 6% pour les ressources électroniques. On remarquera qu'au niveau des achats documentaires, les ressources électroniques représentaient 22% des budgets. **Ce sont donc essentiellement des offres étrangères qui captent ces achats de ressources électroniques, même si Cairn.info enregistre une percée significative.** Cette ventilation est illustrée par la figure 16.

Figure 16 :



Si l'on retient la valeur centrale de ces fourchettes (13,1 M€ pour les périodiques et de 12,6 M€ pour les ouvrages, 1,5 M€ pour les ressources électroniques), on obtient en totalisant ces chiffres **le CA de l'édition de recherche de 27,2 M€ déjà mentionné ci-dessus.**

Le CA net total des éditeurs dans l'édition SHS générale – dont l'édition de recherche est un sous-ensemble – a été lui évalué à 115 M€³¹.

Le CA net éditeurs, exprimé en euros, affiche une quasi stabilité en monnaie courante sur toute la période. Ce qui signifie en fait que **sur 20 ans, les recettes de l'édition SHS, aussi bien au niveau du « noyau dur » (édition de recherche stricto sensu) qu'au niveau de l'édition SHS générale ont subi une érosion de 43% liée à l'inflation, les deux compartiments connaissant une érosion de même intensité du CA exprimé en monnaie constante. Sur le long terme, on assiste donc très nettement à une dégradation en termes réels des chiffres d'affaires, qui peut expliquer la grande fragilité économique de l'édition SHS** aujourd'hui, aussi bien s'agissant de l'édition de recherche que de l'édition SHS générale.

Cette érosion du CA en monnaie constante signifie aussi que les éditeurs de SHS ne sont pas, sur leurs marchés, en position de jouer des ajustements tarifaires à la hausse pour compenser l'érosion monétaire.

³¹ A partir de l'enquête annuelle de branche du SNE 2008 (données) 2007, retraitées. Ces données qui reflètent un déclaratif éditeur sont à utiliser avec précaution : on constate de fortes variations d'une année sur l'autre au niveau de la ventilation par domaine des chiffres d'affaires. En 2007, l'enquête du SNE affiche un CA global de 215,9 M€ pour l'ensemble du compartiment "Sciences humaines et sociales". De ces 215,9 M€ on a déduit le CA important (84 M€) des éditeurs de droit et 16 M€ du compartiment "Sciences humaines et sociales générales" qui semble en données 2007 surestimé.

On relèvera que cette érosion au niveau global du CA net des éditeurs se vérifie alors même que les clientèles institutionnelles (BU essentiellement) faisaient progresser leurs achats de ressources documentaires au rythme de l'inflation.

On a déjà relevé que les ouvrages représentent 48% du chiffre d'affaires des éditeurs (pour la seule édition de recherche). Ce poids relatif important du segment des ouvrages SHS est une donnée en contraste avec l'édition en sciences de la vie, de la matière et de l'univers (« sciences dures ») pour laquelle l'édition d'ouvrages représente moins de 20% des chiffres d'affaires. La construction de scénarios prospectifs tenant compte de l'impact du numérique devra prendre en compte ce poids important des ouvrages. Comme cela a déjà été souligné, la plupart des études, très riches en données, qu'a produit le débat sur l'open access se focalisent sur l'édition de périodiques, l'édition d'ouvrages y est généralement ignorée. De plus, on relèvera que cette importance des ventes d'ouvrages dans le chiffre d'affaires des éditeurs français en SHS ancre encore très fortement ceux-ci dans une économie de l'imprimé : la problématique des « livres numériques » est beaucoup moins mature que celle des revues électroniques.

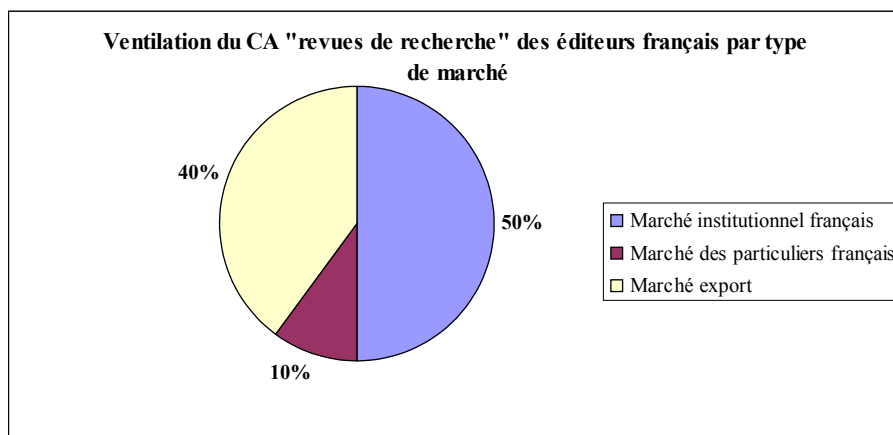
3.3 – Ventilation du chiffre d'affaires par type de marché

Toujours s'agissant de la seule édition de recherche, la structure des CA par type de marché est différente selon que l'on s'intéresse aux ventes de périodiques ou aux ventes d'ouvrages.

Pour les revues de recherche en SHS, **le marché institutionnel français (BU, EPST, etc.) ne représente que de 44 à 50% des CA "revues"** le reste provenant des **particuliers (entre 10 et 14%)** et surtout des **ventes à l'étranger** (achats de particuliers et d'institutions confondus) **qui représentent de 40 à 46% des ventes**³². On note donc qu'au travers un sous-ensemble de « grandes revues SHS » de l'ordre de 300 titres **que la recherche SHS affiche une réelle visibilité à l'international** puisque le marché "export" est du même ordre de grandeur que le marché domestique.

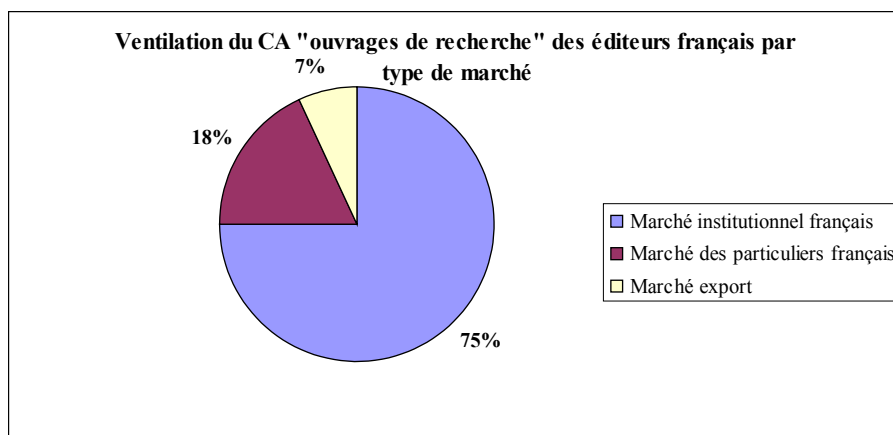
D'autre part les marchés « acheteurs particuliers français » et « marché export » représentent en cumulé 50% du CA des revues de recherche. Ces marchés sont donc essentiels à l'équilibre économique de l'édition de revues de recherche en SHS.

³² Ces chiffres reflètent les déclaratifs éditeurs – en particulier ceux recueillis dans la deuxième vague de questionnaires. Ils sont à prendre avec précaution. La part du marché "export" semble surestimée, et celle du marché des particuliers sous estimée.

Figure 17 :

Source : enquête auprès des éditeurs.

Ces constats ne se vérifient cependant pas pour le CA ouvrages: **le marché institutionnel français de ces ouvrages de recherche pèse 75%**³³ des CA des éditeurs ; le marché des particuliers 18% ; le marché export 7%.

Figure 18 :

Source : enquête auprès des éditeurs.

3.4 – La rentabilité de l'édition SHS

Il n'est pas possible d'évaluer précisément, dans les comptes d'exploitation des éditeurs (quand ils en publient) ce qui relève spécifiquement de l'édition académique et de recherche. Pour les éditeurs privés, la notion de rentabilité ne peut s'apprécier qu'au niveau du compte d'exploitation global. Le tableau 6 ci-dessous documente (données 2007) le chiffre d'affaires³⁴, l'excédent brut d'exploitation (en % du CA), et le résultat net pour quelques éditeurs intervenant à des titres divers dans l'édition SHS.

³³ Ces chiffres sont ceux fournis par les déclaratifs d'éditeurs. Ils ne semblent toutefois pas validés si l'on croise ces données avec celles – plus fiables – fournies par l'ESGU. Le rapprochement des chiffres relatifs aux ventes d'ouvrages affichés ici (CA éditeurs de 11,2 à 14 M€ HT soit au moins 20 M€ prix public hors taxes) et le chiffre d'achat d'ouvrage des bibliothèques (11 M€ TTC) donnent à penser que la part des "institutions" dans les achats d'ouvrages devrait être plus proche de 50% que de 75%.

Tableau 6

	CA 2007 (en €)	Excédent brut d'exploitation	Résultat net (€)
L'Harmattan	7 744 299	25,40%	1 215 200
Les Belles Lettres	2 280 000	11,75%	-
Presses Universitaires de France	13 600 000	4,50%	-20400
La Découverte	5 500 000	nd	nd
Vrin	2 364 656	12,03%	47 618

Sources : bases de données bilans, rapports d'activité - Attention les chiffres d'affaires des éditeurs cités ici sont ceux qui figurent dans leurs comptes d'exploitation et reflètent l'ensemble de leur activité.

On notera que tous les éditeurs intervenant dans le champ des SHS sont de « grosses PME » affichant un chiffre d'affaires dans tous les cas inférieur à 15 millions d'euros.

Si l'on prend en compte l'excédent brut d'exploitation (E.B.E.), qui mesure la marge opérationnelle des éditeurs, les taux vont de 0 à 25,4% (pour L'Harmattan). S'agissant du résultat net, à l'exception de L'Harmattan qui dégage un bénéfice significatif (supérieur à 1 M €) ce résultat net est pour la plupart des éditeurs français faible voir négatif.

Il faut constater que les éditions L'Harmattan, généralement considérées par les autres éditeurs comme une maison dont la valeur-ajoutée éditoriale est très faible, est la seule maison d'édition dans le secteur des SHS qui présente des résultats économiques solides³⁵.

L'édition SHS apparaît donc comme faiblement rentable : entre l'érosion des chiffres moyens de vente et les prix relativement bas des ouvrages et périodiques en SHS, cette rentabilité a de plus tendance à se détériorer. ***Il est en tout cas évident que cette faible rentabilité de l'édition SHS dégage peu de moyens pour l'investissement, en particulier l'investissement sur les plates-formes numériques.***

Pour les éditeurs moyens disposant de plus de 10 titres de revues, si l'activité n'est pas globalement déficitaire, la très faible marge dégagée apparaît comme la résultante des performances négatives ou tout juste équilibrées de la plupart des revues inscrites au catalogue, et des bons résultats de quelques revues affichant encore des tirages supérieurs à 600 abonnés. Pour la très grande majorité des quelques 1200 éditeurs « mono revue » (qui ne publient qu'un titre), les notions de compte d'exploitation et de rentabilité ne sont nullement pertinentes. On est la plupart du temps dans une « infraéconomie » qui fonctionne (mal si l'on en juge par l'érosion des chiffres de diffusion) seulement sur le mode du bénévolat et, d'une

³⁴ A la différence des chiffres d'affaires cités précédemment qui ne concernaient que le chiffre d'affaires « édition de recherche », les chiffres d'affaires des éditeurs cités ici sont ceux qui figurent dans leurs comptes d'exploitation et reflètent l'ensemble de leur activité.

³⁵ On citera ici l'analyse de Sophie Barluet : « Edition de sciences humaines et sociales : le cœur en danger », PUF, 2004, qui reste encore aujourd'hui tout à fait d'actualité : « Sur le plan économique, sa force (NDLR : de L'Harmattan) tient à deux conditions. La première condition tient au caractère semi-industriel du modèle. Celui-ci ne peut fonctionner qu'à partir d'un certain seuil quantitatif. L'effet de masse, compte tenu du mode de production, permet d'amortir les coûts. En outre ce système s'auto alimente. Plus le nombre de livres croît, plus le réseau s'élargit, tel le système bien connu des « chaînes ». La deuxième condition repose sur la bonne volonté des auteurs, qui doivent apporter leurs concours à tous les stades de l'édition : sacrifice de leurs droits, apport d'une disquette prête à imprimer, fourniture d'un fichier de clients potentiels. En somme, l'auteur renonce à tous les services que pourraient lui apporter un éditeur pour avoir la satisfaction de voir son texte imprimé. Enfin Denis Pryn directeur général de L'Harmattan justifie son système en affirmant que la circulation des savoirs est plus importante que l'édition, au sens où nous l'avons définie ici. D'une certaine manière, L'Harmattan a inventé, avant Internet, une forme de diffusion proche de celle que les réseaux ont pu développer : pas d'intermédiaire, peu ou pas de sélection, une diffusion ciblée sur un réseau de spécialistes ou d'amis. L'Harmattan répond indéniablement à un besoin »

forme ou d'une autre de « financement amont » (cf. ci-dessous) et non sur les recettes dégagées par les abonnements.

On ne dispose pas d'une vision aussi précise des performances économiques de l'édition d'ouvrages. Les éditeurs rencontrés soulignent que c'est en général l'« édition de formation » (ouvrages destinés à un public d'étudiants de l'enseignement supérieur) qui permet d'équilibrer les comptes d'exploitation. Le cas de L'Harmattan souligne en creux cette fragilité de l'édition d'ouvrages de recherche en SHS : si L'Harmattan dégage un excédent brut d'exploitation très satisfaisant, de l'ordre de 25% du CA, le rapport de Sophie Barluet (cf. note page précédente) relève que ce bon résultat économique est dû, outre à la faiblesse des tirages (en moyenne 300 exemplaires pour les ouvrages), à un élagage de tous les coûts éditoriaux à l'exception des coûts industriels de fabrication et d'impression. Par ailleurs, et même si les éditeurs SHS connaissent bien leur marché, l'économie de la publication d'ouvrage ne bénéficie pas, malgré la notion de « collection », du phénomène de reconduction des abonnements, dont bénéficie la publication en revue. Tout indique donc que l'édition d'ouvrages de recherche n'est pas, à de rares exceptions près, rentable. Mais les éditeurs restent positionnés sur ce créneau car il participe directement à leur image de marque d'« éditeur académique », une image de marque qu'ils peuvent avec plus ou moins de succès rentabiliser en éditant des ouvrages et des collections qui ne relèvent pas de l'édition de recherche stricto sensu mais touchent les publics d'enseignants chercheurs et d'étudiants. Mais même cette « édition de formation », pilier économique de l'ensemble, est peu rentable ou voit sa rentabilité se détériorer avec l'érosion continue des chiffres de vente.

La question de la rentabilité ne se pose pas dans les mêmes termes économiques pour les éditeurs publics. Grâce à une enquête (datant de 2006) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche³⁶, on dispose de données sur la structure des recettes des presses des établissements d'enseignement supérieur : ***les recettes commerciales ne représentent pour celles-ci que 63,6% des recettes, les aides et subventions directes représentent 33,4% de leurs recettes globales***³⁷. Encore s'agit-il là des recettes (monétaires) et non de la valorisation des apports en moyens consentis par les établissements de rattachement. Si l'on valorise cette contribution en personnels et moyens mis à disposition (cf. ci-dessous, point 3.6 : les aides à l'édition SHS), on retiendra que pour ces presses des établissements d'enseignement supérieur (qui représentent 19% du CA des éditeurs de recherche en SHS) la consommation de 17 M€ de ressources (2 M€ d'aides monétaires directes et 15 M€ de mise à disposition de moyens) débouche sur un chiffre d'affaires de 5,2 M€. On est là dans une économie de la subvention, n'ayant aucun rapport avec les logiques économiques qui s'imposent par ailleurs aux éditeurs privés. ***La « productivité » des éditeurs publics (mesurée par les recettes commerciales) apparaît donc dans un modèle économique de financement aval (génération des recettes par les achats d'abonnement ou d'ouvrages) particulièrement mauvaise.***

3.5 – Faiblesse et érosion des tirages, faiblesse des prix de vente

Cette très faible rentabilité de l'édition SHS de recherche française, tant des revues que des ouvrages de recherche est le produit de deux facteurs : la faiblesse des tirages et leur érosion continue d'une part ; le faible prix de vente, en particulier des revues, d'autre part. Pour

³⁶ Les presses des établissements d'enseignement supérieur - synthèse de l'état des lieux 2005-2006, Direction générale de l'enseignement supérieur.

³⁷ Les 3% restant relèvent de la notion de prestation de services.

l'édition d'ouvrages, les éditeurs mentionnent des ventes comprises entre 300 et 1200 exemplaires, avec une valeur médiane qui est de l'ordre de 450 exemplaires. Chez L'Harmattan le tirage moyen serait de 300 exemplaires³⁸. Notre enquête par questionnaire auprès des revues donne un nombre moyen d'abonnés compris entre 250 et 300 abonnés.

Pour les revues de recherche en SHS le nombre d'abonnements payants moyen s'étagère entre 150 et 1 200 abonnés avec une médiane de l'ordre de 300 abonnés. Les éditeurs publics affichent des performances similaires ou inférieures.

La faiblesse de ces chiffres de ventes est d'autant plus préoccupante qu'ils ne cessent de s'éroder. François Gèze, directeur des éditions La Découverte et président du groupe « édition universitaire » au SNE indique que le tirage moyen des ouvrages « académiques » SHS est passé de 1200 en 1988 à 600 dans les années 90 et semble continuer à s'éroder.

La même érosion est constatée au niveau des revues. Déjà dans son rapport³⁹ consacré aux revues, Sophie Barluet constatait : « Une analyse quantitative effectuée à partir de 1 100 revues⁴⁰, ayant fait au moins une demande d'aide au CNL entre 1997 et 2005, illustre bien cette dégradation. Cette étude fait apparaître une diminution nette du nombre de revues diffusant à plus de 1500 exemplaires tandis que la catégorie qui rassemble à la fois le plus de revues et dont le taux de progression a été le plus fort sur huit ans est celle dont la diffusion est comprise entre 250 et 499 exemplaires. Au total, la proportion des revues diffusées à plus de 1000 exemplaires a baissé en 8 ans de près de 26% tandis que celle des revues à moins de 500 exemplaires a augmenté de plus de 30% ». Les entretiens directs que nous avons eus avec les éditeurs, bien que fournissant des données moins précises, confirment ce diagnostic d'érosion de la diffusion des revues.

La faiblesse des chiffres de vente apparaît paradoxale, car si l'on essaie de quantifier les audiences potentielles des ouvrages et revues SHS, on aboutit à une audience maximale théorique⁴¹ (enseignants chercheurs, chercheurs et doctorants SHS) d'environ 60 000 unités. Mais l'atomisation de l'offre (en particulier pour les revues) semble s'accompagner en corollaire d'une atomisation des publics.

Tableau 8 :

	1 - Enseignants chercheurs	2 - Chercheurs SHS en EPST et assimilés	3 - Doctorants SHS	A' - Total 1+2+3 Audience potentielle	B' - Nbre. de revues (*)	Ratio A'/B'
Effectifs SHS	18 951	2 535	39276	60 762	1681	36

(*) hors "érudition locale" et sciences des religions

Cette faiblesse des ventes a sans doute des raisons structurelles : modification des pratiques de lecture, faiblesse de la prescription par les enseignants du supérieur, rapport utilitariste aux ressources documentaires des nouvelles générations étudiantes. Cependant Sophie Barluet, après avoir décrit ces raisons structurelles, émettait dans son rapport sur les revues de 2006 une critique qui mérite d'être soulignée : « Les revues françaises sont souvent peu conscientes et parfois même peu soucieuses de leur lectorat. Le principe d'indépendance ne justifie pas

³⁸ Cf. Sophie Barluet, op. cit.

³⁹ *Les revues françaises aujourd'hui : Entre désir et dérives, une identité à retrouver*, rapport au CNL, avril 2006.

⁴⁰ Il s'agit de tous types de revues aidées par la CNL, et donc pas seulement des revues SHS. Mais pour ces dernières la tendance est identique.

⁴¹ Rien qu'en France. Par ailleurs on a vu qu'il existe pour les revues SHS françaises un marché "export" non négligeable.

tout. Il ne devrait empêcher ni d'être attentif aux équilibres économiques, ni de chercher à élargir le lectorat. L'exemple du Canada est intéressant de ce point de vue puisque, à rebours de notre philosophie, les aides sont conditionnées par la bonne gestion des revues. Une publication équilibrée sera récompensée par une aide accrue alors que les revues déficitaires se verront adressées un avertissement et devront accueillir un consultant chargé de les aider à se restructurer. Par ailleurs l'aide n'est accordée que sous la condition, pour les revues, d'avoir fait la preuve d'efforts réels pour accroître leur public et améliorer leurs actions de promotion. Si l'économie du bénévolat et de la subvention qui caractérise la plupart des revues limite de fait leur développement, elles ne devraient pas les empêcher cependant de faire tous leurs efforts pour se faire connaître au-delà de la librairie ».

La faiblesse des ventes, tant pour les ouvrages que pour les revues, ne peut que générer des chiffres d'affaires limités, étant donné les faibles prix unitaires des produits éditoriaux. Pour les revues, notre étude (cf. volume 3, chapitre 2) souligne que 60% des revues ont un prix d'abonnement annuel inférieur à 60€. Même en retenant le chiffre de 60 € comme prix moyen de l'abonnement annuel, on reste sur un niveau de prix très faible. Selon la comparaison internationale des prix des revues (cf. chapitre suivant), le prix moyen d'abonnement aux revues SHS anglo-saxonnes est de 446 €/an pour les revues portées par de grands éditeurs internationaux et de 223 €/an pour les revues portées par des presses universitaires ou des sociétés savantes. Au niveau européen (hors Royaume-Uni), le prix moyen de l'abonnement est de 124 €. Le faible montant moyen des prix d'abonnement est à l'évidence une des causes de la crise économique que traverse l'édition française de revues SHS. Cependant ni les abonnés ni les bibliothèques ne sont sans doute prêts à voir les tarifs d'abonnement grimper sans une amélioration notable du service rendu. Mais l'investissement à réaliser (ne serait ce que pour assurer une meilleure visibilité des revues françaises sur Internet par un référencement adéquat) est hors de portée pour la plupart des revues qui dans une majorité de cas ne dégagent aucun excédent économique. On suivra avec attention le pari de l'éditeur NecPlus, né à l'automne 2008, du désengagement d'Armand Colin de l'édition de revues de recherche. NecPlus a multiplié par trois le prix d'abonnement des quatre revues dont il a repris l'édition : cette forte augmentation des tarifs d'abonnement va de pair avec un investissement sur la qualité des revues éditées. NecPlus estime que les revues françaises disposent à l'étranger d'un potentiel inexploité, et que ces clients internationaux, habitués à payer leurs abonnements beaucoup plus cher, pourront suivre cette hausse des tarifs d'abonnement répondant aux standards de qualité internationaux.

3.6 – Les aides publiques à l'édition SHS

L'économie de l'édition SHS est une économie largement subventionnée par les pouvoirs publics. Les aides publiques à l'édition SHS sont de deux types :

- aides directes sous forme de subventions : le CNL apparaît ici comme le principal guichet de l'aide directe à l'édition SHS,
- aides en moyen, sous forme le plus souvent d'affectation de personnels rétribués sur fonds publics.

Les aides directes

Divers « guichets » assurent le soutien financier à l'édition SHS. Les trois principales sources de subvention à l'édition SHS sont le CNL⁴², le MESR et le CNRS. Le CNL est de loin le

⁴² Etablissement public du Ministère de la Culture et de la Communication, le Centre national du livre a pour mission d'encourager la création et la diffusion d'ouvrages de qualité, à travers divers dispositifs de soutien aux

guichet distribuant le plus grand nombre d'aides à l'édition SHS. La définition du champ de l'édition SHS de recherche ne recoupant pas les commissions thématiques du CNL⁴³, nous avons procédé à une analyse ligne à ligne de l'ensemble des subventions attribuées par le CNL en 2008, et sélectionné les aides concernant l'édition SHS de recherche. Le résultat de cette analyse figure dans le tableau 9 ci-après.

Le montant total de l'aide CNL à l'édition de recherche SHS peut être estimé (données 2008) à environ 2,5 millions d'euros (cf. tableau récapitulatif ci-dessous). La ventilation en % de ces aides CNL par type d'aide est illustrée par la figure 17 ci-dessous. L'aide à l'édition d'ouvrages que l'on peut considérer au vu de leurs titres comme relevant du champ de l'« édition académique » ou destinés à un public érudit, représente un peu plus de la moitié du volume total des aides. L'aide aux revues représente 27% de l'enveloppe. L'aide aux revues s'est en 2007 comme en 2008 complétée d'une aide à la numérisation des revues, à hauteur de 95 200 €. ⁴⁴ On relèvera que dans 80% des cas, cette aide à la numérisation accompagne un projet de mise en place de la revue sur le portail CAIRN : au total et depuis 2006, le CNL a apporté son soutien (sous formes d'aides de l'ordre de 3500-4000 € par revue) à environ 120 revues⁴⁵. Les aides à l'« intraduction » (traduction en français d'ouvrages étrangers) ont représenté en 2008 445 K€.

On notera que les aides CNL ne sont accordées qu'aux éditeurs privés, les éditeurs publics étant par construction exclus de ces aides.

acteurs de la chaîne du livre (auteurs, éditeurs, libraires, bibliothèques, organisateurs de manifestations littéraires).

⁴³ Les commissions Histoire & Sciences de l'homme et de la société (1,88 M€ en 2007, 450 aides) et Philosophie (0,610 M€) relèvent naturellement du champ des SHS, mais tous les ouvrages qui y sont aidés ne relèvent pas de l'édition de recherche ; en revanche, des ouvrages aidés par les commissions Art & bibliophilie, Littérature classique & antique et Littératures étrangères relèvent à notre sens du champ de l'édition de recherche en SHS tel que nous l'avons défini.

Plus qu'un soutien à l'édition SHS en tant que telle, les aides CNL vont à l'« édition d'érudition » - par exemple pour des éditions critiques de corpus littéraires ou de textes anciens. L'examen ligne à ligne des aides CNL 2008 laisse parfois place à l'estimation. C'est parfois un choix subjectif, pour certains postes d'aides, d'affirmer qu'ils relèvent ou non de l'édition SHS. Mais ces incertitudes d'une part ne concernent qu'un nombre limité de cas, et d'autre part elles jouent alternativement dans un sens ou dans l'autre. L'ordre de grandeur des aides CNL est donc bien celui affiché dans ce tableau.

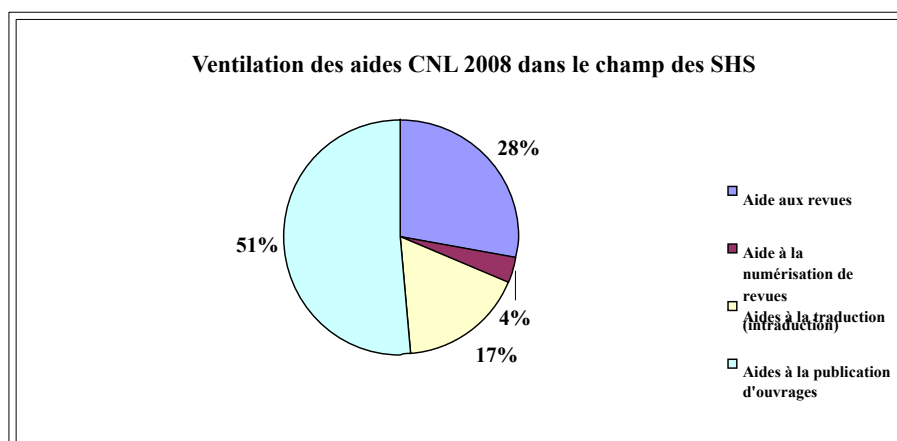
⁴⁴ Ce chiffre n'inclut bien sûr pas les quelques 7 millions d'euros de concours du CNL au projet européen de bibliothèque numérique Europeana et à son volet national Gallica.

⁴⁵ Source : CNL, bilan des aides 2005, 2006, 2007 et 2008, rapports d'activité 2005, 2006, 2007.

Tableau 9 :**Aides CNL à l'édition de recherche et d'érudition en SHS**

Aides CNL (données 2008, en €)	Montant retenu	montant moyen de l'aide	N. revues aidées	N. Bénéficiaires
Aide aux revues	74 300			
Art et bibliophilie	290 300	3722	78	64
Histoire SHS	111 200	3834	29	25
Littérature classique et antique	33 900	3082	11	11
Littératures étrangères	199 700	3698	54	41
Philosophie	709 400			
Total 1				
Aide à la numérisation de revues	77 700	4571	17	15
Histoire SHS	2 140	1070	2	2
Littérature classique et antique	15 400	3850	4	3
Philosophie	95 240			
Total 2				
Aides à la traduction (intraduction)	321 050	7466	43	23
Histoire SHS	16 140	3828	5	5
Littérature classique et antique	107 730	5130	21	11
Philosophie	444 920			
Total 3				
Aides à la publication	330 460	4590	72	42
Littérature classique et antique	312 600	6655	47	36
Art et bibliophilie	442 100	6140	72	40
Histoire SHS	228 500	4480	51	27
Philosophie	1 313 660			
Total 4				
Total	2 563 220			

Source : données CNL, bilan des aides 2008, données retraitées par les auteurs

Figure 17

Source : CNL, rapport pour l'année 2008.

Le montant moyen des aides CNL pertinentes pour notre étude est compris entre 3000 et 4000 euros, peu de dossiers s'écartant significativement de cette moyenne. Les aides CNL sont donc d'un montant unitaire limité. Cependant on remarquera que prise globalement, l'aide CNL à l'édition d'érudition représente un apport important dans le cadre de l'économie de ce type d'ouvrages et de revues : si l'on rapproche les 16,2 millions d'euros de chiffre d'affaires cumulé des éditeurs pouvant prétendre à ces soutiens CNL des 2,5 millions d'euros effectivement distribués par cet organisme, l'apport CNL représente un peu plus de 15,2% des

« recettes » des éditeurs. Par ailleurs, les aides CNL aux compartiments « histoire-SHS » et « Philosophie », à la différence de ce que l'on peut relever par exemple au CNRS ont connu une croissance notable dans les cinq ou six dernières années.

La contribution du CNL est d'autant plus significative que le soutien à l'édition de recherche n'entre pas dans les missions prioritaires du CNL. Cet organisme n'a pas en théorie mission de financer l'édition de recherche SHS, même dans un concept élargi d'édition d'érudition.

De son côté, le CNRS a budgété pour 2009 une enveloppe financière de l'ordre de 210 000 euros, allant à 149 revues (soit une aide moyenne de 1400 € par revue). Cette aide financière du CNRS aux revues SHS est en régression rapide puisqu'en 2002, elle représentait encore 450 000 euros. Dans une note émanant de l'Institut des Sciences humaines et sociales (INSHS) on peut lire « *l'INSHS (NDLR : Institut du CNRS fédérant la recherches en SHS au sein de l'EPST) tient compte dans ses attributions financières du contexte très évolutif de l'édition scientifique, notamment en ce qui concerne les politiques de soutien adoptées par certains types de structures comme celle du Centre national du Livre* ». Ce qui en clair signifie que le CNRS prend prétexte de la montée en puissance des aides CNL pour justifier son désengagement.

Ce chiffre CNRS ne comprend pas les crédits d'aide à l'édition accordés aux projets retenus par le TGE Adonis (structure rattachée au CNRS). Mais par ailleurs, selon les indications du responsable de revues.org, l'ordre de grandeur de la subvention Adonis bénéficiant à cette plate-forme est de 400 000 euros⁴⁶, permettant de couvrir les salaires de 11 employés en CDD et de 7 stagiaires rémunérés à 1/3 du Smic.

Par ailleurs, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche accorde à Persée, la plate-forme de numérisation rétrospective des revues SHS française avec un objectif de préservation patrimoniale à long terme, une subvention directe de 500 000 euros par an et (cf. ci-dessous) une aide en personnels et moyens qui représente elle aussi l'équivalent de 500 000 euros⁴⁷.

L'analyse des recettes des Presses universitaires⁴⁸ (cf. tableau 10 ci-dessous) donne par ailleurs un aperçu de la diversité des aides directes mobilisées. Les recettes commerciales et de prestation de service ne représentent que les deux tiers des recettes monétaires des presses universitaires, le tiers restant (2,6 millions d'euros) relevant de subventions diverses, les deux contributions les plus importantes (respectivement 791 975 € et 709 736 €) émanant de la Direction de la Recherche et des établissements de rattachement.

Les aides apportées par les collectivités territoriales, et tout particulièrement par les régions, constituent une autre source de subventions directes (par exemple pour un soutien aux presses universitaires locales). Cet apport des régions ou autres collectivités est difficile à quantifier. On en trouve trace dans l'analyse des recettes des presses universitaires (données 2004) de l'étude déjà citée qui leur est consacrée : l'item « Actions spécifiques d'autres structures publiques » représentait en 2004 pour les presses universitaires un apport de l'ordre de 725 000 €. Il est probable qu'au-delà des presses universitaires, ces subventions des

⁴⁶ Ce montant ne concerne que le soutien au CLEO (revues.org) et non à d'autres projets Adonis qui relèveraient de la notion de « publication ». De plus, il ne s'agit ici que de la subvention Adonis, les soutiens directs du CNRS ou des universités associées au CLEO ne sont pas pris en compte.

⁴⁷ Les données concernant CLEO et PERSEE ont été recueillies lors d'entretiens.

⁴⁸ Source : « Les presses d'enseignement supérieur, synthèse de l'état des lieux, 2005-2006 », données 2004 pour l'analyse des recettes.

collectivités territoriales touchent aussi des associations impliquées dans des activités d'édition.

Tableau 10 :

Récapitulatif des recettes 2004 des presses universitaires

Type de recette	Montant pour 34 presses	% des recettes
Soutien de la direction de l'enseignement supérieur	45 200	0,6%
Soutien de la direction de la recherche	791 975	10,2%
Contributions des établissements de rattachement	709 736	9,1%
Actions spécifiques du MESNR et du CNL	253 703	3,3%
Actions spécifiques d'autres structures publiques	725 683	9,3%
Financements privés	20 260	0,3%
Prestation de services	225 766	2,9%
Recettes commerciales	4 932 505	63,5%
Autres recettes	57 242	0,7%
Total	7 762 070	100,0%

Source : « Les presses d'enseignement supérieur, synthèse de l'état des lieux, 2005-2006 », données 2004, étude du MESR.

On peut estimer que ces aides décentralisées représentent en 2009 une enveloppe de l'ordre de 1 million d'euros à 2 millions, soit entre 1% et 2% de l'aide totale des régions, des départements et des services déconcentrés de l'Etat aux politiques locales du livre et de la lecture⁴⁹, ce qui est à la fois peu en valeur absolue, mais représente à l'échelle du secteur de l'édition de recherche lettres-SHS un apport non négligeable. On retiendra le milieu de cette fourchette (1,5 M€) dans le tableau de synthèse (tableau 11) ci-dessous.

Par ailleurs les pratiques dans l'édition de recherche SHS laissent place à des logiques de cofinancement éditeur/unités de recherche, ces dernières garantissant la viabilité économique de l'édition d'un ouvrage de recherche. Tous les éditeurs privés perçoivent des apports de ce type⁵⁰. On a ici estimé de façon très conservatrice ces apports en co-financements directs à 2 M€ (il serait plus exact de présenter l'estimation sous forme de fourchette dont le point bas serait les 2 M€ retenus ici et le point haut un montant double de 4 M€. L'Harmattan à lui seul bénéficierait de la moitié de ce total⁵¹).

Si l'on tente de faire la somme de ces aides directes en évitant les doublons, on arrive à un total de l'ordre de 9 millions d'euros (cf. tableau 11). Si l'on rapproche ces chiffres du total des recettes commerciales des éditeurs SHS français, publics et privés, soit 27,2 millions d'euros, on s'aperçoit que les « financements amont », sous forme d'aides monétaires directes représentent (tous éditeurs confondus, publics et privés) environ un tiers des recettes des recettes « édition de recherche » des éditeurs.

Ces 9 millions d'aides directes se répartissent à peu près à égalité entre éditeurs publics et éditeurs privés. Les aides CNL et les cofinancements par les labos bénéficient avant tout aux éditeurs privés. Augmentées de quelques soutiens du CNRS/TGE Adonis, ces aides directes à

⁴⁹ Source : Livre et lecture : repérage et évaluation des politiques communes et concertées Etat/régions et Etat/départements, rapport au ministre de la culture de Jean-Luc Gautier-Gentès, inspecteur général des bibliothèques.

⁵⁰ Les éditeurs restent discrets sur ces aides directes. Les bilans des éditeurs (consultés sur le site lesechos.fr) permettent parfois – mais pas toujours – de trouver trace de ces apports.

⁵¹ Indication recueillie auprès d'un éditeur.

l'édition de recherche privée, peuvent être estimées (probablement par défaut) à 4,8 millions d'euros. En rapportant ces aides directes aux revenus des éditeurs SHS privés (pour la seule édition de recherche ou « noyau dur » de cette édition), soit 16,2 millions d'euros, on relève **que les aides publiques directes représentent près de 30 % des recettes des éditeurs privés.**

De leur côté les éditeurs publics, avec 4,3 millions d'euros d'aides publiques directes rapportés à un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros sont subventionnés à hauteur de 39% de leurs recettes. Tant dans le cadre de l'édition privée que dans celui de l'édition publique, qui bénéficie en outre d'aides indirectes substantielles (voir ci après), on est déjà dans **une économie largement subventionnée**⁵².

Tableau 11 : Ventilation des aides publiques directes à l'édition de recherche SHS⁵³

		destination
Aides CNL	2 500 000 €	éditeurs privés
MESR	1 500 000 €	éditeurs publics
Aides des établissements de rattachement	1 000 000 €	éditeurs publics
Aides des collectivités territoriales	1 500 000 €	éditeurs publics et privés
Aides CNRS/TGE Adonis	610 000 €	éditeurs publics et privés
Cofinancement éditoriaux des labos	2 000 000 €	éditeurs publics et privés
Total	9 110 000 €	

Sources : CNL, MESR, CNRS, questionnaires et entretiens GFII

Les aides en moyens

Ce type d'aide, qui concerne essentiellement les éditeurs publics⁵⁴ recouvre essentiellement la mise à disposition de moyens : ressources humaines détachées dans des activités d'édition, locaux, matériels informatiques, etc. Le CNRS d'une part, les universités d'autre part, apportent un soutien de ce type.

Le CNRS, selon la note de l'INSHS déjà citée, emploie 42 emplois en équivalent plein temps (ETP) affectés à l'édition de revues. Le CNRS valorise cet apport en personnel qualifié à 3,2 millions d'euros soit environ 76 200 € par an et par ETP. Cette forme d'aide du CNRS aux revues SHS est, comme les aides financières directes en forte régression : en 2002 le CNRS affectait aux activités d'édition 77 ETP⁵⁵. Ce chiffre n'inclut pas les 7 ETP travaillant au Cleo (revues.org) ni les 6ETP travaillant sur Persée⁵⁶, ni les 2 ETP concourant à la gestion de la plate-forme HAL SHS

⁵² Ce qui n'a rien de choquant si l'on estime que la diffusion des résultats de la recherche publique est une mission de service public.

⁵³ Il faudrait rajouter à ces tableaux les crédits qui dans les contrats ANR sont fléchés pour couvrir les frais de publication. Il ne nous a pas été possible de recueillir cette information.

⁵⁴ Les responsables des comités de rédaction des revues de recherche en SHS publiées par les éditeurs privés sont cependant le plus souvent des enseignants ou des chercheurs appartenant au secteur public qui ne sont pas rétribués pour leur travail éditorial. Par ce biais, l'édition privée bénéficie elle aussi d'une aide indirecte en moyens, qu'il n'a cependant pas été possible de quantifier.

⁵⁵ Chiffre cité par Sophie Barluet dans son rapport au CNL sur l'édition de revues.

⁵⁶ Les responsables de Persée nous ont fourni une évaluation en équivalent numéraire (500 000 €) des aides indirectes sous forme de mise à disposition de moyens. Nous avons converti en effectifs ETP cette somme sur la base d'un coût annuel de 76 200 € par ETP, ce qui donne environ 6 ETP.

De leur côté, les presses des établissements d'enseignement supérieur fonctionnent essentiellement grâce à des détachements de personnels issus de leur organisme de rattachement. En 2004, selon l'étude déjà citée consacrée aux presses universitaires, les 39 presses universitaires ayant répondu à l'enquête disposent d'un total de 223,2 ETP, répartis en 142,95 titulaires (64% du total) et 80,25 contractuels (36% du total), soit une moyenne de 5,7 ETP par presse (la médiane est à 4,55 ETP). Si l'on valorise ces ETP dans une fourchette où le point bas est fixé à 50 000 €/ETP/an et le point haut correspond au chiffre retenu par le CNRS (soit 76 200 €/ETP/an), on arrive à un total compris dans une fourchette de 12 à 17,5 millions d'euros (à comparer aux 5,2 millions d'euros de chiffres d'affaires réalisés globalement par les presses des établissements d'enseignement supérieur). Encore faut-il noter que la valorisation des ETP sous-estime ces aides prenant la forme de mise à disposition de moyens. D'une part, ces chiffres ne concernent que les presses d'établissement d'enseignement supérieur : il est probable que certaines unités de recherche, qui ont des activités d'édition sans passer par le canal de presses identifiées comme telles, « consomment » des moyens humains qui ne sont pas ici comptabilisés. D'autre part, cette valorisation des ETP laisse de côté la mise à disposition d'autres moyens que les ressources humaines : locaux, matériels informatiques, etc. Ce type d'apport est difficile à quantifier. Par convention, et en se basant sur des ratios courants dans l'examen de structures de coûts, on estimera à 15% de la valorisation des ETP cet apport en moyens matériels.

Au total l'ensemble des acteurs publics identifiés dans l'étude perçoivent des aides à l'édition SHS sous forme de mise à disposition de moyens humains et matériel que l'on peut évaluer en termes monétaires dans une fourchette 16 à 24,5 millions d'euros⁵⁷. Si l'on prend la valeur centrale de cette fourchette soit 20 millions d'euros et qu'on la rapporte au CA des éditeurs publics en édition de recherche SHS (11 M€), on relève que les aides en moyens représentent 1,8 fois les recettes générées par les éditeurs publics. Au total en incluant l'aide directe (4,3 M€) et en l'additionnant aux 20 millions d'euros d'aide en moyens, l'édition publique de recherche en SHS perçoit des aides qui représentent 2,2 fois ses recettes commerciales. En d'autres termes elle ne couvre que 31% de ses coûts par des recettes commerciales. Cependant, même si l'édition publique de recherche en SHS est financée à 69% par des « financements amonts », il ne serait cependant pas aisé de faire basculer intégralement cette édition publique dans le modèle du libre accès : en phase de restrictions budgétaires, les 11 millions de recettes commerciales restent perçus par les éditeurs publics comme une source de revenus indispensable.

Quelle que soit l'importance des aides directes et en moyens à l'édition publique de recherche en SHS, il serait hasardeux d'affirmer que ces soutiens publics seraient mieux employés à aider les éditeurs privés à couvrir leurs coûts et à mener des politiques éditoriales plus ambitieuses. En effet ces ressources qui profitent aux éditeurs publics et qui prennent la forme d'une mise à disposition de moyens ne se traduiraient nullement par le dégagement de ressources financières nouvelles si elles devaient disparaître.

3.7 – Coûts de production

⁵⁷ Selon que les ETP sont évalués à 50 000 €/an ou à 76 200 € par ans.

Dans la perspective d'une réflexion sur les modèles économiques de l'édition SHS il est important d'estimer le coût par article, dans la mesure où dans le cadre d'un éventuel modèle de libre accès ces coûts devraient être pris en charge par les organismes de recherche.

On a vu précédemment que l'édition d'ouvrages reste pour le secteur des lettres, humanités et SHS, un vecteur de diffusion des connaissances important. Il n'est toutefois pas possible d'estimer même en valeur moyenne le coût de production d'un ouvrage, trop de variables (nombre de pages, format, qualité du papier, tirage initial, etc.) entrant en ligne de compte.

Dans la plupart des cas, les ouvrages de sciences humaines ne se distinguent pas – du point de vue de leur réalisation technique et donc de leur structure de coûts – des autres ouvrages dont les contenus sont essentiellement textuels. La seule spécificité, si c'en est une, des ouvrages SHS est leur tirage initial faible, qui serait en moyenne de 400 à 500 exemplaires. Mais même l'édition SHS n'est pas le seul segment de l'édition où se vérifie cette caractéristique de tirages initiaux de quelques centaines d'exemplaires.

S'agissant des articles de revues, nous avons pu exploiter les données fournies par les éditeurs dans le cadre de nos entretiens et les données représentatives remontées des réponses au questionnaire.

Le coût moyen par article est de 1 600 €⁵⁸, dont 550 € en frais de fabrication et de diffusion qui n'existeraient pas si la revue n'était diffusée qu'en version électronique. Cette évaluation inclut tous les coûts, y compris les versements aux sociétés savantes ou aux rédacteurs en chef.

On relèvera que ce coût moyen par article est en phase avec d'autres données publiées dans les multiples études anglo-saxonnes consacrées à l'Open Access et aux paramètres économiques de l'édition scientifique. Dans ces études dont les données se recoupent, le prix a minima de production d'un article publié en revue est de l'ordre de 1400 \$⁵⁹.

Cependant, on note que le coût moyen par article varie considérablement, comme varient les paramètres relatifs aux différentes revues :

- le nombre d'articles par numéro varie de 4 à 39
- le nombre de pages par article varie également beaucoup (de 5 à 40-50 pages).

En conséquence, mais également en raison du type de mise en page, de papier utilisé, etc. les coûts moyens eux aussi varient beaucoup :

- de 370 € à 5 600 € pour le coût fixe moyen par article,
- de 140 € à 2 900 € pour le coût variable par article.

En fonction de la typologie de revue, et dans le cadre d'un modèle « auteur-payeur » le prix facturé à l'auteur serait donc susceptible d'une variation dans une fourchette assez large.

Cependant le coût moyen par article de 1600 € (dont 550€ de coûts variables) est une indication suffisamment fiable pour alimenter la réflexion sur les modèles économiques de l'édition SHS.

On notera que seuls les éditeurs privés sont en mesure de fournir une évaluation de leurs coûts moyens par articles, coût moyen reflétant l'intégralité de la structure de coûts. Les éditeurs

⁵⁸ Donnée recueillie lors des entretiens avec les éditeurs

⁵⁹ D.W. KING "The cost of journal publishing: a literature review and commentary" *Learned Publishing*, 20: 85–106 - doi: 10.1087/174148507X183551

publics, qui ne prennent pas en compte leurs coûts de personnel (mis à disposition par leur établissement de rattachement) ont une idée très approximative de leurs coûts unitaires⁶⁰.

3.8 – Focus : les presses des établissements d'enseignement supérieur

L'étude déjà citée d'une part, (« *Les presses des établissements d'enseignement supérieur, synthèse de l'état des lieux 2005-2006* », MENESR, Direction générale de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de l'information scientifique) et le rapport 2008 de la médiatrice de l'édition publique d'autre part, permettent de fournir des données fiables et riches sur ces presses des établissements d'enseignement supérieur. Ces presses ne représentent pas à elles seules le secteur de l'édition publique en SHS : la médiatrice identifie par ailleurs 8 organismes publics⁶¹ ayant des activités d'édition en SHS. Mais ces derniers ont des productions très spécifiques, liées à leur mission : c'est essentiellement entre presses des établissements d'enseignement supérieur et éditeurs privés que se joue la complémentarité /concurrence entre secteur public et secteur privé.

Si ces presses des établissements d'enseignement supérieur vivent dans une économie de la subvention qui les distinguent radicalement des éditeurs privés, elles se situent encore aujourd'hui largement dans un modèle de financement aval (« Toll Access » : accès subordonné à l'acquittement du prix des abonnements aux revues ou des ouvrages). Les paramètres décrivant, en termes de production, l'activité de ces presses ne se distinguent pas fondamentalement de ceux documentés auprès des éditeurs privés. Ce « focus » détaillé sur les presses des établissements d'enseignement supérieur confirme en les appuyant sur des données précises les constats faits dans tout ce qui précède. Si la plupart des données documentées ci-dessous remontent à 2004, notre propre enquête montre que ces paramètres ont peu varié sur la période 2004-2008 (sauf éventuellement sur les développements numériques) et restent tout à fait d'actualité.

La production éditoriale

Les ouvrages

Nombre de titres publiés. En 2004, les 37 presses des établissements d'enseignement supérieur ont publié 879 ouvrages (nouveau titres et rééditions confondues), soit une moyenne de 23,8 ouvrages par presse. À périmètre constant, la production 2004 représente une hausse de 13% par rapport à 2003, et de 25% par rapport à 2001. Le nombre d'ouvrages publiés en moyenne par presse augmente également, passant de 21,2 (pour 29 presses) en 2001 à 23,8 (pour 37 presses) en 2004 [mais 26,9 à périmètre constant de 29 presses]. Cette hausse du nombre de titres publiés s'inscrit dans une tendance commune à l'ensemble de l'édition. Cette tendance s'est prolongée sur la période 2005-2007, puisque le rapport de la médiatrice de

⁶⁰ Dans les réponses à notre enquête auprès des éditeurs, le coût fixe par article moyen mentionné par les éditeurs *publics* est de 18 euros par article.

⁶¹ CNRS, Documentation française, Bibliothèque publique d'information, Institut national des études démographiques, Cité nationale de l'histoire de l'immigration, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), Arte.

l'édition publique enregistrée⁶² une croissance en nombre de titres de +16% entre 2005 et 2006 et de +3,4% entre 2006 et 2007.

Le rapport de 2006 du MENESR notait : « *L'augmentation considérable de la production des presses (près d'un quart de titres supplémentaires en 4 années) ne semble pas avoir pas été totalement maîtrisée par les établissements. (...). À quelques exceptions près, les presses universitaires semblent peu ou mal armées pour une croissance continue de leur volume de production qui doit être mise en regard des effectifs dont disposent les presses* ».

La médiatrice de l'édition publique, dans son rapport le plus récent (paru en 2008, fournissant des données 2007) relève : « *après les cartes et le secteur des arts, les presses universitaires sont le troisième secteur le plus productif en termes de titres. Avec 834 livres édités en 2007, elles publient 30% des titres du secteur livre. Les tirages en revanche sont les plus faibles : le tirage moyen de 440 exemplaires en 2007 est encore en baisse (-6%) par rapport à 2006* ».

Les types de publications

La répartition des ouvrages des presses des établissements d'enseignement supérieurs est documentée dans le tableau 12. Cette répartition basée sur des données 2004 n'a probablement pas significativement variée entre 2004 et 2008.

Tableau 12 : Ventilation de la production des presses des établissements d'enseignement supérieur par type d'ouvrage

Types de publication	Nbre. de presses concernées	Nbre. d'ouvrages	% des ouvrages
Cours polycopiés	0	0	0%
Manuels	8	30	4%
Thèses	17	120	15%
Ouvrages de synthèse	19	152	19%
Ouvrages d'érudition	21	131	16%
Editions de textes	14	46	5%
Réédition d'ouvrages de référence	5	21	3%
Actes de colloques et journées d'étude	26	278	34%
Autres	8	37	4%

Source : « Les presses d'enseignement supérieur, synthèse de l'état des lieux, 2005-2006 », données 2004

L'importance de l'édition d'actes de colloque (34% du total des ouvrages publiés) et des thèses (15% du total des ouvrages publiés) montre une certaine spécificité de la production des presses des établissements d'enseignement supérieur.

Tirage et vente des ouvrages

Les données publiées dans le rapport 2008 de la médiatrice de l'édition publique mentionnent un tirage moyen de 440 exemplaires (« les plus faibles de l'édition publique » relève la médiatrice). Cette donnée 2007 permet de mesurer l'érosion continue des tirages (encore ne s'agit-il pas là du nombre d'exemplaires vendus). L'étude MENESR de 2006 sur des données 2004 mentionnait un tirage moyen de 518 exemplaires. En 2004 le rapport de la médiatrice (rapport 2005) mentionnait un tirage moyen de 554 exemplaires.

Les presses semblent privilégier deux niveaux de tirage, l'un ciblé autour de 300-400 exemplaires, l'autre de 500-600 exemplaires. Les chiffres des années 1996-1999 présentés dans un rapport de la Cour des comptes permettent, à partir des données de quelques

⁶² Sur un échantillon plus réduit de 26 presses universitaires.

établissements, d'esquisser une évolution de tirages des principales presses universitaires entre 1996 et 2004 : les tirages moyens ont baissé de 28% au cours des 8 dernières années. Nous disposons du chiffre moyen de vente des ouvrages de 21 presses, soit 330 exemplaires. Si on exclut les *Presses de Sciences Po*, le chiffre moyen de vente, pour 20 presses, tombe à 301 exemplaires. D'après le *Rapport de la médiatrice... 2004*, les ouvrages universitaires ont représenté, cette année-là, environ 6% des 3 032 240 livres vendus par les éditeurs publics. Ces 6% correspondent à 181 934 exemplaires, à répartir entre les 608 titres publiés par les 21 presses universitaires ayant répondu à la médiatrice, soit une moyenne de 299 exemplaires par ouvrage. Les ventes représentent 45 à 65% des tirages, tous types de tirages confondus, pour les 21 presses ayant répondu à cette question. L'essentiel des ventes est réalisé au cours des deux ou trois premières années qui suivent la parution de l'ouvrage.

Les revues

L'édition de revues dans les presses des établissements d'enseignement supérieur français se concentre presque exclusivement sur les domaines des Lettres, sciences humaines et sciences sociales. Contrairement au champ des publications en Sciences, techniques et médecine, structuré depuis une vingtaine d'années autour d'une poignée de très grands éditeurs, principalement étrangers, qui exploitent des portefeuilles internationaux de revues, les revues de LSHS en langue française restent très nombreuses et très éparpillées.

L'enquête MENESR 2006 avait permis d'identifier 198 titres édités par les presses universitaires⁶³. Au total, 31 presses sur 39, soit 79%, ont déclaré éditer au moins 1 titre de revue, mais cette proportion retombe à 59% pour les presses qui éditent au moins 2 titres. Rappelons que les presses sont loin d'être les seuls acteurs de l'édition de revues dans l'enseignement supérieur. Selon le ministère : « *Les revues éditées par les presses universitaires se caractérisent par une forte exigence de validation scientifique : 143 d'entre elles (73%) possèdent un comité de lecture* ». On relèvera cependant ici que les presses des établissements d'enseignement supérieur n'ont pas le monopole de cette validation scientifique, puisque les revues portées par des éditeurs privés disposent dans la même proportion d'un comité de lecture. Les revues des presses des établissements d'enseignement supérieur n'échappent pas à des rythmes de parution proches de celui des publications en série : 59% ne produisent qu'un numéro par an, 24% deux numéros annuels, et seuls 17% annoncent plus de 2 livraisons par an. Notre description des populations de revues SHS à partir d'un échantillonnage de la production donnait, s'agissant de la périodicité, une répartition différente :

Tableau 13 :

Périodicité	Nbre. de revues	%
Annuelle	50	27,93
Semestrielle	45	25,14
Bimestrielle	12	6,70
Trimestrielle	56	31,28
3 numéros / an	5	2,79
Mensuelle	2	1,12
Irrégulière	9	5,03
	179	94,97

Source : échantillon réalisé à partir du corpus des revues SHS établi par le GFII

⁶³ Notre analyse sur la base d'un échantillonnage de la population de revues recensées indiquait que 30% des éditeurs recensés relevaient soit de la catégorie « presses universitaires » (19,5%) soit de la catégorie « laboratoires, UMR » (11,2%).

Les revues des presses des établissements d'enseignement supérieur ont donc une périodicité en moyenne inférieure à celle notée dans l'ensemble de la population de revues.

Tirages et chiffres de ventes.

L'enquête du MENESR documente les tirages moyens des revues de 26 presses, et des chiffres de vente moyens pour 16 presses. Même si elles ne concernent qu'environ 60% des établissements, ces données permettent de compléter le panorama. Le tirage moyen des revues (pour 26 établissements) est de 493 exemplaires par numéro, le chiffre de vente moyen s'établissant à 363. En général, la vente des revues représente entre 50 et 70% de leur tirage. On retrouve donc au niveau des presses des établissements d'enseignement supérieur les mêmes chiffres de vente que ceux enregistrés par les éditeurs privés, avec une médiane des nombres d'abonnements payants de l'ordre de 350 exemplaires. Cependant l'enquête MENESR notait de plus : « *En termes commerciaux (tirage et vente), le secteur apparaît très largement dominé par deux acteurs, les Presses de Sciences Po et les Éditions de l'EHESS. On peut d'ailleurs noter que, sans ces deux établissements, les ventes moyennes des 14 autres presses à avoir répondu n'atteignent que 218 exemplaires par numéro* ». On mesure ici la faiblesse des nombres de ventes des revues SHS.

Selon cette même enquête, l'implication des presses dans l'édition de revues apparaît très variable d'un établissement à l'autre. 8 presses n'éditent aucune revue ; 2 presses éditent 2 revues et 8 presses n'en éditent qu'une seule. À l'autre extrémité du spectre, 7 presses éditent 10 revues ou plus, avec un maximum de 12 titres dotés d'un comité de lecture (*ELLUG et Presses universitaires du Mirail*). (...). L'enquête MENESR notait : « *Pour une majorité de responsables de presses, l'édition de périodiques ne constitue plus une priorité, souvent considérée comme l'héritage d'une période antérieure, que l'on continue à faire vivre plus par habitude que par réel intérêt. Plusieurs établissements reconnaissent qu'ils n'ont pas de politique de développement de leurs revues et qu'ils se refusent à en créer de nouvelles. Ils soulignent également leurs difficultés à faire connaître et diffuser ces publications, y compris auprès des acheteurs institutionnels qui composent l'essentiel de leur public. À l'inverse, quelques presses universitaires cherchent à valoriser leur portefeuille de titres sans se contenter de négocier au mieux le passage à l'électronique. Elles sont prêtes à courir le risque d'y investir des moyens humains et financiers, à faire évoluer leurs pratiques éditoriales et à utiliser toute la palette des solutions qui s'offrent à elles, papier ou électronique, gratuit ou payant. Au total, on peut estimer que l'édition de revues dans les presses universitaires, sous forme « papier », se concentre autour d'une douzaine d'acteurs, qui éditent 5 titres ou plus, et qui parviennent à vendre plus de la moitié de leurs tirages, soit par abonnement, soit par vente directe*».

Les domaines de publication

Dans le cadre de l'enquête MENESR, Les réponses fournies par 34 établissements (87% de l'échantillon) confirment sans surprise l'ancrage résolument littéraire des presses universitaires françaises, puisque 94% de la production 2004 d'ouvrages et de livraisons de revues est consacré aux « humanités ».

Tableau 14 :

Domaines de publication ³³	Nombre de presses	Nombre d'ouvrages et de livraisons de revues	% des ouvrages et livraisons de revues
Art et histoire de l'art	15	44	4%
Littérature française	23	162	16%
Langues et civilisations étrangères	27	194	19%
Sciences humaines et sociales ³⁴	30	337	34%
Histoire	26	205	21%
Sciences et techniques	10	17	2%
Médecine	3	15	2%
Autres	8	19	2%

Sources : enquête 2006 sur les presses universitaires.

Cette répartition par domaines amène plusieurs commentaires :

- les publications en Sciences et technique et Médecine restent occasionnelles et ne constituent pas un axe éditorial fort des presses universitaires françaises ;
- aucune presse ne fait de l'Art et histoire de l'art son principal domaine de publication ;
- 7 presses font de la Littérature française leur principal domaine de publication, mais une seule y consacre plus de 50% de sa production, les autres se limitant à 30-40% ;
- 10 presses placent les Langues et civilisations étrangères en tête ;
- les SHS arrivent en tête pour 13 presses, avec une forte spécialisation de 11 d'entre elles (plus de 41% de la production). Elles partagent en général le reste de leur production entre l'Histoire ou les Langues et civilisations étrangères ;
- l'Histoire, enfin, est mise en tête par 8 presses.

En général, les presses répartissent leur production entre 4 ou 5 domaines de publication, sans qu'il soit possible de déterminer si leur objectif est d'obtenir un équilibre entre secteurs porteurs et moins porteurs, ou s'il s'agit d'un simple ajustement par rapport à l'offre de manuscrits. Seules 6 presses ont fait le choix de se limiter à un ou deux domaines.

Cette répartition fait également écho aux déclarations de plusieurs presses sur la difficulté grandissante de vendre les ouvrages de Littérature française, voire de Langues et civilisations étrangères. À l'inverse, les ouvrages en SHS, et surtout en Histoire, semblent trouver plus aisément leur public dès lors que leur diffusion est assurée de manière efficace. Ces échanges avec les directeurs de presses universitaires sont confirmés par l'analyse des chiffres de vente des ouvrages des presses en fonction de leur principal domaine de publication

Tableau 15 : Chiffres de vente des ouvrages des presses d'établissements d'enseignement supérieur en fonction de leur principal domaine de publication

Principal domaine de publication des presses	Chiffres moyens de vente
Littérature française [4]	247
Langues et civilisations étrangères [4]	265
SHS [10]	363
Histoire [3]	367

Sources : enquête 2006 sur les presses universitaires.

Rappel : le chiffre moyen de vente en 2004 (21 presses) est de 330 exemplaires (301 exemplaires sans les Presses de Sciences Po).

D'après ces chiffres, une presse universitaire spécialisée en SHS et/ou en Histoire vendrait 48% d'exemplaires de plus qu'une presse spécialisée en Littérature française et 38% de plus qu'une presse spécialisée en Langues et civilisations étrangères.

Les presses des établissements d'enseignement supérieur dans l'économie générale de l'édition française

Afin de déterminer le poids des presses universitaires dans la production 2004, l'enquête MENSR comparait leur production individuelle et collective au classement des éditeurs (tant privés que publics, classés en fonction du nombre de titres qu'ils ont publiés en France) présenté chaque année dans le magazine *Livres Hebdo*. Les *Presses universitaires de Rennes* arrivent en tête, à la 72^{ème}. place de ce palmarès, suivies par les *Presses universitaires d'Aix-Marseille* (168^{ème}.), les *Presses universitaires du Mirail* (178^{ème}.), les *Presses de Sciences Po* (226^{ème}.), les *Presses universitaires du Septentrion* (257^{ème}.), les *Publications de l'université de Saint-Étienne* (264^{ème}.), et les *Presses de l'université Paris-Sorbonne* (287^{ème}.). Parmi les autres éditeurs institutionnels français et francophones, signalons que la *Documentation française* est 19^{ème}., *CNRS-Éditions* 115^{ème}., la *Réunion des musées nationaux* 135^{ème}., *l'INSEE* 174^{ème}., les *Presses de l'université du Québec* 233^{ème}., les *Presses polytechniques et universitaires romandes* 273^{ème}.. À titre de comparaison, voici le classement de quelques uns des principaux éditeurs en LSHS du secteur privé : *L'Harmattan* (1^{er}.), *PUF* (10^{ème}.), *Belin* (27^{ème}.), *Armand Colin* (35^{ème}.), *De Boeck* (43^{ème}.), *Dalloz* (45^{ème}.), *Honoré Champion* (55^{ème}.), *Bréal* (67^{ème}.), *Belles Lettres* (101^{ème}.), *Droz* (142^{ème}.), *Vrin* (150^{ème}.).

Les presses universitaires françaises, à l'exception des *Presses universitaires de Rennes*, restent donc des éditeurs d'une taille modeste au regard des maisons privées positionnées sur le même créneau. La différence est encore plus nette en parcourant le palmarès des éditeurs en fonction du chiffre d'affaires : seules les *Presses universitaires de Rennes* y figurent, en 198^{ème} position. Toutefois, considérée globalement, la production des presses universitaires françaises est d'une toute autre ampleur. L'enquête a permis de répertorier 879 ouvrages publiés par les 39 établissements ayant répondu (soit 73 ouvrages par mois). Si on y ajoute la production des presses n'ayant pas répondu à l'enquête MENESR, celle des écoles françaises à l'étranger et celle de *CNRS-Éditions*, on approche les 1 100 titres édités pour 2004 (soit 92 ouvrages par mois). Avec environ 330 livraisons de revues, on dépasse les 1 400 titres (soit 117 ouvrages et livraisons de revues par mois). Il convient également de prendre en compte la mise en valeur des fonds des presses universitaires, tant du point de vue de la mise en place d'une politique de réédition des ouvrages épuisés, que du point de vue de la numérisation de ce patrimoine scientifique, estimé à près de 13 000 titres (hors revues).

4 – Outils bibliométriques de référence

A la différence de ce que l'on constate dans l'édition scientifique, technique et médicale, où la production en nombre d'articles peut être assez facilement évaluée à partir des outils bibliométriques de référence, il est très difficile de mesurer directement le « volume » de la production éditoriale SHS.

D'une part on l'a vu, les ouvrages restent en SHS un vecteur non négligeable de diffusion des résultats de la recherche. Or les ouvrages ne sont pas pris en compte par les outils bibliométriques les plus courants. D'autre part, ces outils bibliométriques du marché – Scopus d'Elsevier ou Thomson Reuters Web of Science – malgré des progrès récents, sont très loin d'être exhaustifs en matière de recensement des articles SHS, tout particulièrement quand ils ne sont pas rédigés en anglais⁶⁴.

⁶⁴ On relèvera qu'une étude comparative internationale des bases de données des revues scientifiques en sciences humaines et sociales (SHS), JournalBase, a été menée par Christine Kosmopoulos et Michèle Dassa (CNRS/INSHS) depuis 2008 avec le soutien financier du TGE Adonis. Cette étude a recensé de façon exhaustive les revues de recherche SHS au plan mondial, en indiquant si une revue est référencée sur Thomson Web of

Ce nombre annuel d'articles publiés en SHS par les auteurs français ne peut donc être mesuré, mais seulement estimé, à partir de deux approches différentes, l'une comme l'autre assez sommaires, mais qui permettent d'établir une fourchette dont les ordres de grandeur sont vraisemblables.

Si l'on estime que l'essentiel de la production se concentre sur 600 revues SHS (sur un total de plus de 2000 revues identifiées) et que le nombre moyen d'articles par revue et par an est de l'ordre de 30 articles, le nombre total d'articles SHS serait de l'ordre de 18000 unités. Si l'on estime que l'essentiel de la production se concentre non plus sur 600 mais sur 1200 revues affichant le même nombre moyen d'articles par revue et par an, le haut de la fourchette serait de l'ordre de 36 000 articles en SHS publiés en France annuellement.

Les chiffres fournis par CAIRN peuvent également constituer un point de départ : dans un périmètre de 200 revues, l'accroissement annuel de la base d'articles CAIRN est de 7000 articles, si on estime que CAIRN capte entre un tiers et un quart de la production en nombre d'articles collectés, on dessine une fourchette de 21 000 à 28 000 articles

Pour sommaires que soient ces méthodes estimatives on peut penser raisonnablement que le nombre total d'articles SHS publiés par des chercheurs français varie dans une fourchette 18 000 à 36 000 unités, et que la valeur réelle est plutôt vers le haut de cette fourchette.

L'ordre de grandeur retenu sera de 28 000 articles publiés dans des revues françaises⁶⁵. On relèvera cependant que ces nombres d'articles publiés ne tiennent pas compte du fait que les ouvrages restent, au-delà des revues, un vecteur important de la communication en SHS.

Le coût de production moyen par article pour un éditeur privé (qui impute tous les postes de coûts) est de l'ordre de 1 600 €, dont 550 € en frais de fabrication et de diffusion liés au support imprimé (cf. ci-dessus).

On relèvera que sur ces bases et si l'ensemble de la production d'articles basculait dans un modèle économique de libre accès avec financement amont et dans une diffusion exclusivement numérique, **les crédits publics mobilisés dans ce cadre, spécifiquement pour la communication scientifique SHS, devraient être de 28 M€.**

On rappellera que le budget d'acquisition des bibliothèques et autres institutions publiques de recherche en périodiques SHS français est de **5,3 millions d'euros** (voir tableau 3.b page14). Le passage en Open Access des revues françaises de recherche en SHS aurait donc un coût non négligeable.

Ce chiffre est à rapporter au budget total public alloué à la recherche en lettres et SHS qui serait de l'ordre de 2 500 M€⁶⁶. Dans un modèle économique de financement amont, l'incidence de la prise en charge sur budgets publics de la communication scientifique SHS

Science (WOS), sur Scopus (Elsevier) ou dans d'autres listes de revues SHS faisant référence internationalement

Les données de cette étude sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.cybergegeo.eu/index22492.html>
 les auteurs ont présenté une exploitation statistique de ce travail lors de différentes journées d'étude. Le power point de cette présentation est accessible sous le lien :
http://bibliotheque.imag.fr/bibliotheque/documents/journee_bibliometrie/presentation_journee_bibliometrie_das_sa_kosmopoulos.pdf.

⁶⁵ On relèvera que ces nombres d'articles publiés ne tiennent pas compte du fait que les ouvrages (en particulier les ouvrages collectifs) restent, au-delà des revues, un vecteur important de la communication scientifique en SHS.

représenterait **un facteur additionnel de 1,1%**, ce qui recoupe les études internationales sur le sujet.

Toutefois ce ratio est à utiliser avec précaution : en fait l'essentiel du budget de recherche SHS reflète des « coûts de main d'œuvre » qu'il est difficile de transférer vers d'autres postes. Rapportés aux seuls crédits non affectés à la masse salariale, les 28 M€ lié à un modèle de financement public amont (ou les 44,8M€ en version papier) représenteraient sans doute une proportion beaucoup plus élevée – mais qu'il est difficile à calculer.

Si, dans le cadre d'un modèle de libre accès « Gold » une version papier des revues continuait d'être publiée, les financements amont devraient être de 44,8 M€.

5 – Comparaisons internationales

Dans ce qui suit on s'attachera à évaluer en termes commerciaux (et non en termes de leur valeur scientifique) combien « valent » les revues SHS. Cette comparaison prendra en compte, les tarifs d'abonnement, le classement ou non par l'ISI dans la liste des revues à facteur d'impact, l'existence ou non d'une version en ligne⁶⁷.

5.1 – Comparaison des tarifs d'abonnement

Tableau 16 :

	Total	Socio.	Hist.	Hom.s & terri.	Philo, relig.	Langa., com.	Art & cult.	Littérature	Sciences po	Psych. & éduc	Eco. & gestion
Nombre de titres	2 513	319	179	212	226	245	243	97	215	331	446
Tarifs	368 €	387 €	309 €	371 €	325 €	338 €	287 €	196 €	369 €	429 €	412 €
Revue à facteur d'impact	49%	47%	42%	50%	43%	35%	36%	11%	50%	65%	67%

Source : Necplus

⁶⁶ Il n'existe dans aucune source statistique de mesure directe de la dépense publique française de recherche en lettres et SHS. On l'a estimée sur la base de la dépense totale civile de recherche 2006 au net des dépenses d'équipement. La part des SHS est sur cette base évaluée au prorata du ratio « personnels de recherche SHS / personnel de recherche total » dans le secteur public en mesures ETP (équivalent temps plein). Les données sur la ventilation disciplinaire des personnels de recherche figurent dans la dernière livraison (avril 2009) du recueil d'indicateurs statistiques de l'OST (Observatoire des Sciences et des Technologies). Ce ratio ressort à 24,6%. Cette logique d'estimation repose sur le fait que, hors budgets d'équipement, les coûts de la recherche sont avant tout des coûts « ressources humaines ».

⁶⁷ Ces éléments sont issus d'une étude de marketing stratégique réalisée par l'éditeur français NecPlus, que nous remercions vivement. Les données concernant la comparaison des tarifs sont accessibles en libre accès sur le site www.necplus.eu. Le corpus de référence de référence de l'étude NecPlus est composé d'environ 2500 revues internationales³ issu des catalogues des grands éditeurs de recherche en SHS..

Pour la ventilation par discipline des revues on s'est référé, pour analyser la population de revues au plan mondial à JournalBase, l'étude menée par Christine Kosmopoulos et Michèle Dassa (cf. note 64)

La moyenne de l'abonnement annuel aux revues SHS internationales est de 368 € (6 fois plus que la valeur moyenne constatée en France). Les valeurs s'étagent entre 196 € pour les revues d'études littéraires à 429 euros pour les revues du compartiment « Psychologie et éducation ». Si l'on met en parallèle comme le fait le tableau, le prix moyen par discipline et les % de revues de l'échantillon classées dans la base Thomson Reuters Web of Science (WoS) on constate une corrélation linéaire quasi parfaite entre le prix moyen de vente et le nombre de revues classées dans WoS.

Comme pour les revues STM, et s'agissant des revues internationales, le prix des revues reflète moins les structures de coût que la prise en compte dans la liste WoS des revues à facteur d'impact.

5.2 – Comparaison par types d'éditeurs

Le tableau 17 ci-après illustre le fait qu'il existe au niveau des tarifs un différentiel de 1 à 2 entre les prix pratiqués par les éditeurs internationaux d'une part, par les presses universitaires anglo-saxonnes d'autre part. Le tableau illustre aussi le fait que pour les revues produites par les autres éditeurs européens, hors Royaume-Uni, (130 titres dans l'échantillon) le prix moyen d'une revue SHS est de 124 €, le double de ce l'on a constaté en France, mais 3,5 fois moins que le tarif moyen relevé chez les éditeurs internationaux.

Tableau 17 :

Données 2007	Editeurs internationaux	Presses universitaires	Editeurs zone Euro (hors UK)
Nombre de revues SHS	1568	640	130
Tarif moyen	446 €	225 €	124 €
% revues évaluées ISI	70%	26%	NS
% portefeuille SHS	25%	44%	31%

Source : étude NecPlus

Les deux tableaux suivants permettent à la fois de quantifier l'activité des éditeurs internationaux de revues SHS d'une part (tableau 18), des organismes à but non lucratif (anglo-saxons) d'autre part (tableau 19).

Tableau 18 : Les grands éditeurs de revues à but lucratif

	Taylor & Francis	Sage	Blackwell	Springer	Elsevier	Wiley	Brill	Palgrave
Nombre de revues SHS	543	298	415	179	166	85	48	34
Tarif moyen	472 €	439 €	400 €	485 €	522 €	351 €	241 €	327 €
% évalué ISI	69%	46%	89%	69%	93%	86%	81%	41%
Part SHS	52%	65%	43%	11%	8%	19%	32%	55%

Source : étude NecPlus

Tableau 19 : Les organismes à but non lucratif

	Cambridge Univ. Press	Oxford Univ. Press	ALPSP	Muse	Erudit
Nombre de revues SHS	104	70	216	216	34
Tarif moyen	254 €	266 €	301 €	139 €	86 €
% évalué ISI	80%	40%	22%	5%	0%
Part SHS	41%	33%	34%	62%	100%

Source : étude NecPlus

On notera tout d'abord que si les grands éditeurs « STM » que sont Elsevier (numéro un mondial de l'édition scientifique primaire) et Springer (numéro 2) sont présents, ils ne jouent pas les premiers rôles : Elsevier ne publie « que » 166 revues SHS, soit environ 8% de son catalogue de revues. Le même constat vaut pour Springer. Les éditeurs britanniques de taille moyenne (Taylor & Francis, 543 revues ; Blackwell⁶⁸, 215 revues) affichent les catalogues les plus importants.

On relèvera par ailleurs que les éditeurs internationaux affichent de très bonnes performances s'agissant de la prise en compte de leurs revues par les classements WoS. Blackwell avec 89% de son catalogue de revues SHS référencées dans WoS et Elsevier (avec un ratio de 93%) affichent ici les meilleures performances. Les éditeurs « académiques » (Cambridge University Press, Oxford University Press, etc.), malgré la qualité de leurs catalogues, sont globalement moins bien pris en compte par les bases de citation de Thomson Reuters (base WoS). Ce qui laisse entrevoir les lacunes de l'outil Thomson y compris pour des revues publiées en anglais par des éditeurs « not-for-profit » à forte notoriété.

Ces deux tableaux permettent également d'illustrer l'influence de la « culture d'éditeur » sur les prix et le référencement ISI : leur statut (privé/public) et leur orientation disciplinaire (STM/SHS) a une influence décisive à la fois sur les tarifs pratiqués et sur leur politique de référencement dans WoS. La part des revues SHS dans l'ensemble du catalogue de ces éditeurs est mentionnée à la dernière ligne de ces tableaux. Cette part varie de 52% avec Taylor & Francis à 8% pour Elsevier.

5.3 – Les revues SHS internationales et le numérique

Si l'on s'intéresse au seul corpus de revues prises en compte dans l'étude NecPlus (2050 revues issues des catalogues des plus grands éditeurs de langue anglaise, à but lucratif ou non), on constate que la diffusion en ligne touche 90% des revues internationales, soit un taux similaire à celui constaté dans l'édition STM ou dans l'édition juridique. On relèvera qu'en France seules 46% des revues sont diffusées en ligne, le plus souvent en complément d'une revue imprimée. Les éditeurs internationaux de revues SHS sont déjà largement alignés sur des pratiques éditoriales qui sont celles de l'édition scientifique anglo-saxonne ; les différences constatées dans le contexte français entre revues SHS et revues STM ne se reproduisent pas si l'on s'intéresse à la production éditoriale SHS des éditeurs internationaux.

Cette maturité numérique de l'édition SHS portée par des acteurs internationaux se reflète dans d'autres facteurs :

⁶⁸ A noter que Blackwell a été racheté par Wiley il y a deux ans.

- l'adhésion à Crossref (consortium attribuant des DOI aux articles scientifiques de façon à pouvoir naviguer dans un article à l'autre en suivant les réseaux de citation),
- le respect des standards permettant l'interopérabilité et notamment les standards OPENURL, ainsi que la pratique de l'e-issn (au delà du DOI)
- la recherche systématique de l'inclusion de leurs revues dans les bases Thomson Reuters Web of Sciences et Scopus (Elsevier)
- l'adoption systématique de modules statistiques répondant aux modalités Counter ou Sushi, permettant d'analyser les pratiques des usagers des ressources documentaires numérisées,
- la gestion électronique des droits donnant la possibilité pour l'utilisateur d'accéder au service en ligne de manière simple et sûre, qu'il soit ou non physiquement présent au sein de l'institution qui lui en a ouvert l'accès⁶⁹,
- la présence dans les grands portails d'agrégateurs multinationaux (Ingenta, SwetsWise, EBSCOhost, OCLC...) et le moteur de recherche Google Scholar.

⁶⁹ Cet accès à distance peut relever, s'agissant des éditeurs, du mécanisme de fédération d'identité (Shibboleth). Les autres méthodes d'identification ne relèvent pas de l'éditeur, mais de l'institution cliente (reverse proxy, VPN)